

Rapport d'évaluation

Établissement d'enseignement supérieur
et ses formations

École Nationale Supérieure des Beaux-Arts
(ENSBA) de Lyon

Campagne d'évaluation 2025-2026



Rapport publié le 29/07/2026

Au nom du comité d'experts : Monsieur Christophe Viart, professeur (PR), Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Directeur de l'Institut ACTE (Arts Créations Théories Esthétique), responsable du master Sciences et techniques de l'exposition, ancien professeur à l'EESAB (École européenne supérieure d'art de Bretagne), Rennes ; artiste.

Ont participé à cette évaluation, à titre d'experts :

- **Mme Karen Brunel**, maîtresse de conférences en art, membre du conseil de la faculté de design de l'Université de Nîmes ; designer graphique.
- **Mme Anabelle Gentet**, étudiante, *École nationale supérieure de la photographie*, diplômée de l'école nationale supérieure d'art de Cergy (DNSEP) ; artiste.
- **M. Emmanuel Parisis**, directeur général du CROUS de l'académie de Versailles.

Les CV des experts sont disponibles à l'adresse URL suivante : <https://www.hceres.fr/fr/liste-des-experts-ayant-participe-une-evaluation>.

Le Haut Conseil de l'évaluation de l'enseignement supérieur et de la recherche (Hcéres) est une autorité publique indépendante. Il est chargé de l'évaluation des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des organismes de recherche, des structures et unités de recherche, et des formations.

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par la présidente du Hcéres.

Messages-clés de l'évaluation

L'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon (ENSBA Lyon), établissement d'enseignement supérieur artistique agréé par le ministère de la Culture, est implantée depuis 2007 sur le site historique des Subsistances, un ancien couvent du XVII^e siècle. Ce site, mis à la disposition de l'armée en 1807 pour approvisionner ses troupes jusqu'en 1995, a été réhabilité pour accueillir l'école. Son origine remonte officiellement à 1769, lorsqu'elle devient École royale académique de dessin et géométrie, faisant ainsi partie des premières écoles d'art françaises hors de Paris. Localisé en bord de Saône, à proximité du centre-ville, le site accueille également l'association Les Nouvelles Subsistances (Les SUBS), consacrée aux arts de la scène. Les locaux de l'école, d'une superficie de 10 000 m², sont principalement situés dans le bâtiment carré et sont affectés à ses activités d'administration, de formation et de recherche.

Les formations qu'elle dispense auprès de 350 étudiants s'échelonnent sur deux cycles : un premier cycle de trois ans comprenant une première année généraliste et conduisant au diplôme national d'art (DNA) en art et en design (espace, graphique, textile) et un deuxième cycle de deux années conduisant au diplôme supérieur d'expression plastique (DNSEP) en art et en design. Si elle bénéficie assurément d'une fort bonne réputation acquise de longue date dans le contexte favorable de la métropole lyonnaise, l'attractivité des formations dispensées repose pour beaucoup sur les moyens pédagogiques mis en œuvre. Ces derniers conjuguent des aménagements remarquables avec des ateliers de production, ainsi que des pôles techniques administrés par des professionnels compétents, et des équipes d'enseignants constituées d'artistes actifs sur la scène contemporaine en France et à l'étranger et de théoriciens reconnus pour leurs travaux de recherche. L'école tient en outre sa renommée des artistes diplômés issus de ses cursus dans un réseau d'*alumni* actifs sur la scène de l'art contemporain.

La période évaluée, de 2021 à 2024, a cependant été perturbée par les changements consécutifs de sa gouvernance, avec une direction sortante, un temps d'intérim et l'arrivée d'une nouvelle direction. Mais si cette dernière annonce une évolution prometteuse fondée sur des engagements vertueux et responsables, l'établissement doit faire face à des défis cardinaux qui attendent des réponses rationnelles dans les meilleurs délais. Force est d'admettre pour lui que l'inertie qui pèse sur son fonctionnement appelle de nouvelles stratégies pour établir un positionnement institutionnel au niveau national et international digne du prestige historique dont il a su bénéficier. Les objectifs fixés dans le rapport d'autoévaluation visent en ce sens le renforcement de l'attractivité de ses formations en second cycle, la consolidation de son ancrage territorial, le développement d'une politique de relations internationales d'envergure. La question prépondérante de la place et du rôle

de l'art et du design dans le monde contemporain commande d'être au cœur de ces futures réformes. Elle enjoint tout spécialement d'édifier un parcours cohérent et novateur en design sur l'ensemble des deux cycles et de rétablir la fonction d'une recherche partagée, intelligente et prospective, au sein même de l'école. Enfin, malgré les efforts de rationalisation engagés, le modèle économique dont hérite l'ENSBA Lyon, corrélé à sa soutenabilité financière précaire, demeure très préoccupant. Ce problème ne saurait être traité isolément, tant il ne peut être détaché de la fonction relationnelle des agents de l'art et du design dans la société.

Forces principales	Faiblesses appelant une vigilance particulière
– Une notoriété historique et nationale vecteur d'attractivité. – Une implantation géographique avantageuse au sein de la ville de Lyon et des locaux spacieux, propices à la formation, à la création comme à la recherche. – Une convergence salubre entre l'école et sa tutelle métropolitaine. – Une forte attractivité des formations qui relie des enseignements théoriques et des apprentissages pratiques dès la première année et qui s'appuient sur des pôles techniques spécialisés. – Un service de pratiques artistiques amateurs et une classe préparatoire dynamiques et réputés. – Des partenariats culturels fortement investis (les Subsistances, MLIS à Villeurbanne, la Salle de Bains, l'association Forum Réfugiés...). – Un climat social en amélioration grâce à des actions concrètes	– Une force d'inertie qui freine une restructuration nécessaire. – Un modèle économique difficilement soutenable malgré les efforts de rationalisation engagés par l'établissement. – Un manque d'outils de gestion et de pilotage. – Une politique internationale peu concertée et inadaptée à l'envergure de l'établissement. – Une politique de recherche pionnière, mais isolée et encore trop éloignée des formations. – Une structuration de la formation en design affaiblie par la fermeture de l'option design graphique en 2e cycle. – Un fonctionnement des instances de gouvernance en inadéquation avec les enjeux présents et les défis à venir. – Des responsabilités insuffisamment institutionnalisées reposant sur

(dialogue, soutien psychologique, formation relative aux VHSS).	quelques personnalités (intuitu personæ). – Une vie associative peu dynamique. – Une communication datée et inappropriée à la stratégie de l'ENSBA.
Recommandations	
– Renouveler le pilotage de la recherche à partir de nouvelles instances de gouvernance de manière à instaurer une politique de la recherche collégiale et audacieuse, en phase avec les mutations des champs artistiques, et les nouveaux enjeux de société. – Développer une politique ambitieuse de dissémination des savoirs auprès de tous les publics, sans omettre les étudiants, grâce à des actions innovantes à l'échelle nationale et internationale. – Structurer la politique d'ouverture internationale en mettant en place des co-diplômes, intensifier les mobilités entrantes et sortantes des étudiants et des enseignants dans le cadre de partenariats plus dynamiques et nombreux, contractualiser les accords de coopération, répondre à des appels à projets de recherche internationaux. – Renforcer l'articulation des apprentissages et de la professionnalisation, améliorer l'accompagnement des diplômés pour leur insertion professionnelle, connecter les formations avec l'environnement extérieur pour favoriser l'implication des étudiants dans le milieu culturel local. – Mettre en place des outils de gestion appropriés pour le pilotage budgétaire. – Développer une stratégie de communication interne et externe en lien avec les nouvelles orientations de la direction (pédagogie, recherche, international, etc.).	

Présentation de l'établissement

Caractérisation de l'établissement

- **Date de création** : créé en 1769, en vertu de l'autorisation royale d'installer des académies en province, sous le nom d'École Royale Académique de Dessin et Géométrie, l'établissement prend le nom d'École supérieure nationale des beaux-arts de Lyon en 2011.
- **Statut** : Établissement public de coopération culturelle (EPCC) depuis 2011.
- **Typologie** : l'ENSBA Lyon propose :
 - Une classe préparatoire
 - 4 diplômes de premier cycle (DNA) et deuxième cycle (DNSEP) confèrent les grades de licence et de master.
 - 1 diplôme supérieur de recherche en Art (DSRA) équivalent à Bac+8.
 - 1 post-diplôme en art d'un an.
 - 1 formation complémentaire de professionnalisation (FCP).
 - Des Validations des Acquis de l'Expérience (VAE).
 - Des cours de pratiques artistiques amateurs.
- **L'École comprend 2 unités de recherche** : l'UR Art Contemporain et Temps de l'Histoire (ACTH) et l'UR Numérique Art et Design, partagée avec l'ESAD Saint-Étienne. L'essentiel des activités de cette UR se déroule dans le labo NRV (Numérique, Réalités, Virtualités) situé dans les locaux de l'ENSBA Lyon.
- **Nombre d'étudiants**¹ : 282 étudiants en formation initiale (dont 87 boursiers, soit 30,85 %) et 897 en pratiques amateurs.
- **Répartition des effectifs étudiants pour l'année 2023-2024**² :

	Effectifs 2023-2024
1 ^{re} année	60
DNA Art (2 ^e et 3 ^e années)	80
DNA Design (textile, d'espace, graphique)	60

¹ ENSBA Lyon, bilan d'activités 2023-2024.

² Ibid.

DNSEP Art	57
DNSEP Design	25
TOTAL	282
Classe préparatoire	69

- **Taux d'insertion**³ : 65,71 % (enquête de 2023, sur l'ensemble des diplômés de 2020 ayant répondu).
- **Taux de réussite en fin de 3^e année**⁴ : 89, 87 % (71 étudiants sur 79).
- **Taux de réussite en fin de 5^e année**⁵ : 68, 18 % (30 étudiants (sur 44).
- **Frais d'inscription** : pour les formations initiales : 775 € (475 € pour les étudiants boursiers).
- **Ressources Humaines pour l'année 2023-2024** : 97 personnes, dont 64 personnels pédagogiques (51 professeurs d'enseignement artistique, 13 assistants d'enseignement et techniciens) et 33 personnels administratifs.
- **Budget** en 2023-2024 : 8,6 M€ (dont 68,4 % pour la masse salariale en 2023).
- **Patrimoine immobilier** : l'école a plusieurs sites à Lyon : le site des Subsistances principalement réservé aux étudiants (site principal, près de 10 000 m2 shon), le site du centre d'échanges de Perrache pour les pratiques amateurs (1283 m2), le site de la Mairie annexe du 5e pour les classes préparatoires (1327 m2).
- **Titulaire de la Charte Erasmus +.**

Rapport d'autoévaluation et visite de l'établissement

Au vu des spécificités que l'établissement a exprimées en amont de l'évaluation (rencontre stratégique entre l'établissement et le Hcéres), des focus évaluatifs ont été pris en compte par le comité, dans le cadre de son expertise. Il s'agit notamment de la redéfinition de l'offre de second cycle Design, du développement de l'activité de recherche et de la situation financière de l'établissement. À partir des éléments dont il a pu disposer dans le dossier d'autoévaluation et lors de la visite, le comité s'est attaché à moduler ses analyses pour tenir compte de ces focus évaluatifs, tant dans le corps du rapport que dans son avis général sur l'établissement.

³ Pour l'année 2022-2023.

⁴ Ces taux incluent les années de césures, les réorientations et les redoublements. Si l'on exclut ces données, les taux de réussite sont de 100 %.

⁵ Idem.

Pour la présente évaluation, le rapport d'autoévaluation a été transmis au Hcéres en juin 2025. La visite de l'établissement s'est tenue les 14 et 15 octobre 2025. 20 entretiens ont été réalisés sur une durée d'un jour et demi.

Le rapport d'autoévaluation contient de nombreux éléments associés à la situation particulière d'une nouvelle direction en place depuis un an portant un projet ambitieux, mais confrontée à plusieurs difficultés conjoncturelles. Certaines informations faisaient cependant défaut pour abonder certaines références. Il est animé par une attention de sincérité avec un effort louable pour identifier forces et faiblesses à l'aide de matrices SWOT, mais ses analyses restent souvent descriptives. Le comité a dû demander de nombreuses pièces complémentaires.

Avis développé sur l'établissement

Un positionnement institutionnel fort en phase transitoire, entre inertie et régénération

1. Une école dont l'aura historique renforce la réputation, mais qui, de ce fait, a tendance à s'isoler au plan académique

Le positionnement institutionnel de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon repose à la fois sur la longue histoire des académies des beaux-arts créées en France et sur une réputation plus récente acquise au tournant des années 2000 à la faveur de pilotages opérationnels ambitieux.

L'aura de l'école contribue à l'attractivité de ses formations et à son identification parmi les écoles d'art reconnues au niveau national. Une partie de son prestige tient surtout à la réussite des étudiants diplômés, et à la notoriété que certains d'entre eux ont acquise dans le milieu de l'art contemporain ces dernières années. Les performances obtenues par la classe préparatoire aux écoles supérieures d'art et design participent également à cette reconnaissance, le taux de réussite aux concours des écoles supérieures d'art depuis 2006 est de 100 %, avec une moyenne de 63 admis entre 2020 et 2023. À ces bons résultats s'ajoute le succès du service des pratiques artistiques amateurs (plus de 900 inscrits en 2023-2024).

Membre de l'Association nationale des écoles d'art (ANdÉA), l'école est aussi engagée parmi d'autres réseaux propres aux établissements publics de formation artistiques comme l'association nationale des prépas publiques aux écoles supérieures d'art (APPÉA, créée en 2008) et l'Association nationale des écoles d'art territoriales de pratiques amateurs (ANÉAT, créée en 2015).

L'école est associée à la ComUE Lyon Saint-Étienne qui comporte onze membres (universités Lyon 1, Lyon 2 Lumière, Lyon 3 Jean Moulin, Saint-Étienne Monnet, ENS, Sciences Po, Centrale Lyon...) et 18 établissements associés. Elle bénéficie ainsi des services d'une centrale d'achat pour répondre à ses objectifs d'optimisation des ressources, de coûts et de délais, de sécurité juridique et d'amélioration de la qualité environnementale et sociale des cadres d'achat. Ce rapprochement lui donne aussi l'occasion de contribuer à différents travaux communs comme le schéma directeur de la vie étudiante (SDVE) et le protocole relatif aux questions d'égalité, de situations de handicap, de lutte contre les violences sexistes et sexuelles et les discriminations.

Implantée dans le cadre vivificateur de la métropole lyonnaise, l'ENSBA Lyon bénéficie d'une position avantageuse, qu'il faut cependant relativiser au vu de la cartographie de la région Auvergne-Rhône-Alpes qui comprend plusieurs écoles territoriales : l'École supérieure d'art et design de Saint-Étienne, l'École supérieure d'art de Clermont Métropole, l'École supérieure d'art et de design Grenoble Valence et l'école supérieure d'art Annecy Alpes. Sans souscrire aux craintes d'une « forte concurrence régionale publique ou privée⁶ » exprimées dans le dossier d'autoévaluation, il apparaît aux yeux du comité que la situation de l'ENSBA Lyon témoigne plutôt d'une inertie et d'une culture de l'isolement qui se manifeste à plusieurs niveaux. D'une part, l'école entretient peu de rapports avec des partenaires académiques régionaux, d'autre part, elle ne cultive pas suffisamment de relations avec des interlocuteurs nationaux et internationaux. Elle identifie dans son autoévaluation des risques d'autarcie parmi les menaces tangibles, faute d'échanges constructifs et durables avec l'extérieur. La période de référence (2020-2025) ne rend pas compte de collaborations actives entre l'ENSBA Lyon et les autres écoles de la région réunies dans l'association Le Grand Large, dont le but est de faciliter la professionnalisation des diplômés⁷. Des liens se dessinent depuis peu avec l'École supérieure art et design Grenoble-Valence et l'école supérieure d'art Annecy-Alpes au travers notamment de sujets liés aux fonctionnements et aux besoins mutuels de ces établissements, comme les questions de spécialisation et de professionnalisation disciplinaire. Ils impliquent une réflexion collective sur l'impact de leurs politiques de recrutement, sur leurs spécificités et leurs complémentarités. Ces sujets englobent également les enjeux culturels et sociétaux mis en avant par la nouvelle direction de l'école, tels que les préoccupations écologiques, inclusives et intersectionnelles. La question centrale reste néanmoins la fonction de l'art et du design face aux défis actuels. Pour autant, le rapport d'autoévaluation de l'établissement n'en fait pas état, et aucune formalisation des réunions des directions de ces établissements n'a vu le jour. Par ailleurs, en dépit de la proximité de l'ENSBA Lyon et de l'école supérieure d'art et de design de Saint-Étienne, les activités de l'unité de recherche Numérique art et design partagées entre ces deux établissements et consacrées à l'exploration des arts numériques, de la réalité virtuelle et des technologies immersives, semblent, selon le comité, dépendre de leur seul responsable sans qu'elles activent des logiques de coordination et de coopération entre elles.

Le comité recommande à l'école d'approfondir des relations concrètes avec les partenaires académiques régionaux ciblés, pour éviter l'isolement et surtout renforcer son inscription et sa notoriété dans le territoire. Il préconise également de développer des conventions, dans le cadre de parcours diplômants, avec les universités ou les grandes écoles d'art en Europe (voir possibilités frontalières de la Suisse et de l'Italie), et à

⁶ Rapport d'autoévaluation SWOT, p. 24.

⁷ Le Grand Large compte les écoles suivantes : l'ENSBA Lyon, l'école supérieure d'art et de design Saint-Étienne, l'école supérieure d'art et de design Grenoble-Valence, l'école supérieure d'art de Clermont Métropole et l'école supérieure d'art Annecy-Alpes, <https://www.legrandlarge.org/>

l'international.

Le comité engage enfin l'ENSBA Lyon à amorcer une réflexion, suivie d'actions effectives, et de renforcer significativement sa politique de communication pour corriger son image d'isolement. En effet, la communication externe de l'établissement gagnerait à être renforcée sur la base d'un plan de communication formalisée. L'ENSBA en a assurément conscience puisque ce problème est signalé parmi les faiblesses identifiées dans l'analyse SWOT du rapport d'autoévaluation. Au cours de la période évaluée, aucune solution d'urgence n'a été mise en œuvre pour tenter de remédier à ce constat dommageable. À ce jour, le labo NRV ne dispose pas d'orientations formalisées pour gérer ses priorités : axes à développer en interne et en externe, cibles et outils de communication, acteurs clés, modalités de communication, place de l'anglais. Ainsi, force est de constater, un manque de visibilité de l'identité artistique de l'école, de ses spécificités pédagogiques, professionnelles et scientifiques, des productions étudiantes, et une communication internationale par trop restreinte au regard de l'importance de l'établissement.

2. Un modèle pédagogique attaché au primat de la pratique en art et à l'engagement d'un design d'auteur face aux enjeux sociétaux contemporains

Malgré les différents changements auxquels elle a dû faire face durant la période de référence (*cf. supra*), l'ENSBA Lyon assume pleinement le choix d'avoir stabilisé son architecture pédagogique en reconduisant à l'identique l'offre de formation accréditée lors de sa précédente évaluation en 2022, dans la logique d'une continuité entre le premier cycle et le deuxième. Ses enseignements conduisent au diplôme national d'art (DNA) conférant le grade de licence, puis au diplôme national d'expression plastique (DNSEP) conférant le grade de master. Ils se partagent en deux filières spécialisées, d'un côté en art et de l'autre en design avec trois options pour le premier cycle : espace, graphique, textile, et deux options pour le second cycle : espace, graphique – la deuxième option ayant été suspendue⁸ à la rentrée 2025 (*cf. 3/a/*).

Fortement concentrée sur sa filière art sur laquelle repose une large partie de son attractivité, la politique de formation de l'établissement a rencontré plusieurs difficultés qu'elle cherche à surmonter en réévaluant ses atouts et surtout en reconsidérant son positionnement. En comparaison de l'homogénéité de la filière art, les principales difficultés portent sur l'instabilité des options de design imputable à la fermeture du second cycle design graphique, au flottement de l'identité du design d'espace, mais aussi, pour une moindre part, à l'interruption de l'option de design textile après la troisième année. Le comité a pu constater un déséquilibre entre la continuité implicite entre les deux cycles dans la

⁸ Sa réouverture est programmée en septembre 2026.

filière art, et son absence dans la filière design, attribuable aux difficultés évoquées ci-dessus. Néanmoins, le remaniement du second cycle en design, opéré depuis la rentrée 2025, pourrait rétablir un équilibre entre les filières et leurs cursus.

La volonté d'impulser une logique globale de cohésion et de continuité se manifeste dans les trois éléments suivants :

1/ La première année commune aux mentions art et design, dite propédeutique, constitue une étape décisive dans les apprentissages élémentaires, l'acquisition de compétences pratiques et de savoirs théoriques, la formalisation de méthodes de travail, mais aussi dans les échanges collectifs et l'accompagnement vers l'autonomie.

2/ En dépit de la discontinuité signalée dans l'option graphique, les cycles forment un continuum idoine à l'approfondissement des acquis d'apprentissage comme à la personnalisation du parcours pédagogique. Ils tendent à favoriser la transversalité des enseignements et le décloisonnement des équipes.

3/ Assurée dès le premier cycle, l'initiation à la recherche est amplifiée durant l'année du DNSEP pour répondre aux exigences de l'adossement à la recherche (cf. 4/) avec l'élaboration d'un projet personnel et la rédaction d'un mémoire de fin d'études, précédé par des enseignements d'écriture. La formation à la recherche est par ailleurs régulièrement encouragée à l'occasion des manifestations organisées tantôt par les enseignants, tantôt par les unités de recherche internes à l'occasion de workshops, conférences, séminaires, avec des personnalités extérieures, programmés au sein de l'école.

Ces trois points correspondent aux choix respectifs des deux filières art et design de défendre d'une part, la primauté de la pratique en art et le positionnement de l'auteur en design d'autre part. Articulant éthique professionnelle et dynamiques collectives, ces choix n'entendent pas être contradictoires avec l'affirmation de la responsabilité de l'artiste auteur et du rôle de la création dans la société. Ils attestent aussi bien l'importance de l'expérience et de la connaissance, des savoir-faire, des techniques manuelles que des technologies numériques. Ils ne sont pas moins attachés à l'histoire des arts qu'à la critique de nos « formes de vie », des manières de dire, de faire, d'habiter le monde aujourd'hui. Ils s'interrogent autant sur le renoncement que sur la force des normes à l'ère des effondrements. Ils croisent en ce sens les principes énoncés par la nouvelle direction en faveur d'une problématisation des enjeux contemporains, sociaux et environnementaux. Dans le cadre même des enseignements, ces choix permettent de se familiariser avec des manières de penser et de concevoir, d'étudier et de fabriquer à l'aide des instruments et des outils appropriés que les espaces de travail de l'établissement mettent à la disposition des étudiants.

Le comité salue ce positionnement affirmé, ainsi que la refonte du second cycle de la filière design. Il recommande à l'établissement de communiquer plus largement sur ses engagements pédagogiques, ses atouts historiques autant que sur les remaniements qu'il opère en réponse aux enjeux contemporains de l'enseignement artistique.

3. Des partenariats culturels nombreux et dynamiques, à structurer

Fort de son implantation dans un environnement culturel particulièrement riche, l'établissement peut, à juste titre, se prévaloir d'un grand nombre de partenariats de différents types et à différentes échelles, si bien que la tendance de l'établissement à l'autarcie observée par le comité au niveau académique interpelle dans ce contexte. Ces partenariats réunissent des acteurs du monde professionnel artistique, des associations, des institutions, telles que le musée d'Art contemporain (macLYON) et le musée de l'Imprimerie et de la Communication graphique de Lyon, et des établissements publics ou privés (à titre d'exemple : Casa Velasquez à Madrid, Villa Gillet, Muji...). Parallèlement à son rattachement à la structure d'accueil Grand Large (voir *supra*), l'ENSBA Lyon est membre du réseau ADELE⁹, créé en 1997, constitué d'une grande diversité de structures artistiques, à Lyon et en région Auvergne-Rhône-Alpes, réunies pour promouvoir la création contemporaine : associations, espaces municipaux, galeries privées, fondations et musées. Parmi les membres du réseau ADELE figurent, en outre, plusieurs structures avec lesquelles les étudiants de l'école sont régulièrement conduits à travailler à l'occasion d'un événement ou d'un stage. Leurs enseignants peuvent être directement associés au suivi du partenariat lorsqu'il s'agit par exemple d'une exposition de leurs propres travaux ou des œuvres d'un artiste invité.

À l'ancrage territorial dont témoigne la politique partenariale de l'établissement s'ajoutent d'autres mérites à prendre en considération. Les coopérations ont pour objectif de prolonger la formation hors les murs, d'apprendre de manière contextualisée et directe, de se confronter à des cadres professionnels et de valoriser, le cas échéant, les productions réalisées en atelier comme l'attestent les expositions de diplômés montées en dehors de l'école, à l'Institut d'art contemporain de Villeurbanne, au Centre d'art de Saint-Fons ou au Palais de Bondy à Lyon. Pensées dans une logique de réciprocité, ces conventions encadrent les actions visant à placer les étudiants au contact du milieu professionnel, comme c'est le cas avec d'illustres institutions, telles que le musée d'Art contemporain de Lyon et la Villa Gillet (Maison européenne et internationale des écritures contemporaines) ou des structures consacrées à la promotion et à la diffusion de la création contemporaine, telles que La Salle de bains, Kommet, BF15¹⁰. Le dynamisme impulsé par ces conventions

⁹ <https://adele-lyon.fr/>

¹⁰ <https://lasalledebains.net/apropos/>; / <https://kommet.fr/>; <https://labf15.org/>

est notamment manifeste dans les relations avec plusieurs institutions lyonnaises, à l'exemple du musée de l'imprimerie, du musée de la cravate et du textile ou de la maison d'édition textile Âmes Sœurs pour valoriser les pratiques de design. Ces deux derniers partenaires apportent d'ailleurs une valeur distinctive de l'offre en design textile en écho au patrimoine industriel lyonnais. Cas particulier qui pourrait cependant servir de modèle, la manifestation en hommage à Marcel Jacno, conçue avec le Théâtre national populaire de Villeurbanne en 2023, devait réunir 7 écoles supérieures d'art françaises à l'occasion d'une exposition itinérante consacrée au travail du design graphiste, d'un workshop et d'une conférence organisés à l'ENSBA Lyon. D'autres partenariats perpétuent la tradition des distinctions officielles, tout en participant au rayonnement de l'école : le Prix Linossier doté d'une bourse remise par la Fondation Renaud qui met à disposition ses espaces au Fort de Vaise pour récompenser 3 diplômés en art ou en design ; le Prix de Paris, créé en 1876, assorti d'une bourse de recherche et d'une résidence d'une année à la Cité internationale des arts de Paris à l'attention d'un diplômé en art ; le Prix de Madrid assorti d'une bourse et d'une résidence de recherche à la Casa Velasquez (en collaboration avec le Signe, Centre national du graphisme à Chaumont) accordées à un diplômé en design.

En dépit du capital symbolique qu'elles représentent, les retombées de ces activités demeurent insuffisantes aux yeux du comité, pour inscrire une politique partenariale significative au niveau national et international. D'autre part, la plupart des relations avec les acteurs culturels régionaux sont davantage ponctuelles que véritablement structurantes sur un long terme. Enfin, la politique partenariale n'intègre pas suffisamment les facteurs d'intégration sociale et professionnelle des étudiants de l'école. Le développement des stages et l'amélioration de leur accompagnement sont à prendre en compte pour évaluer l'impact socio-économique d'une stratégie concertée avec le tissu professionnel. Il est difficile d'apprécier les résultats d'un stage de deux semaines en DNA design au-delà de la simple découverte d'un secteur professionnel.

Le comité recommande à l'ENSBA Lyon d'approfondir sa politique partenariale dans le domaine culturel en tenant compte des critères de constance et de régularité de manière à développer des échanges valorisants et réciproques. Il recommande surtout de construire, dans ce domaine, une politique partenariale plus homogène, en lien avec sa stratégie d'attractivité nationale et internationale. Il recommande, par conséquent, à l'établissement de développer des projets collaboratifs structurants avec le milieu culturel au-delà du seul territoire local.

Un modèle économique difficilement tenable malgré les efforts de rationalisation budgétaire déjà effectués

La procédure budgétaire de l'établissement est formalisée, les documents afférents reflètent de manière claire sa situation financière en s'appuyant sur des estimations réalistes¹¹, tant au niveau des recettes qu'au niveau des dépenses. Les écarts entre les estimations et les réalisations sont donc faibles. Ainsi, en 2023, comme en 2024, ils étaient inférieurs à 3 % en dépenses et proches de 1 % en recettes.

Cette qualité des prévisions et de l'exécution budgétaires effectuées par l'établissement permet au comité de confirmer une situation budgétaire actuellement très fragile, qui ne lui permet pas de dégager à court terme une capacité d'autofinancement. Les marges de manœuvre en dépenses de fonctionnement, y compris la masse salariale, paraissent faibles, voire quasi nulles, d'autant plus que les charges ont augmenté de leur côté de 11,3 % entre 2021 et 2024, contrairement aux recettes qui, elles, sont restées stables.

Les charges de personnels et les charges liées aux bâtiments (location, charges, entretien) représentent plus de 90 % de la section de fonctionnement, ce qui obère les marges de manœuvre pour le fonctionnement quotidien, dont les besoins en matériels pédagogiques.

Avec une masse salariale représentant moins de 70 % des dépenses de fonctionnement (68 % en 2023), un taux de consommation des emplois maîtrisé (76 Équivalent temps plein travaillé sur 116 en 2024) et un GVT [Glissement vieillesse technicité] représentant une augmentation régulière de la masse salariale d'au moins 2 % par an, il paraît difficile, aux yeux du comité, de poursuivre une politique de gel des emplois, sans que cela impacte l'offre de formation et la qualité des enseignements.

Le modèle économique actuel de l'ENSBA est donc extrêmement rigide et difficilement soutenable à moyen terme. En effet, certaines dépenses de fonctionnement courant ne pourront être davantage réduites, à la suite des précédentes diminutions, sans remettre en cause le bon fonctionnement de l'établissement, tandis que les dépenses de personnel vont augmenter sous l'effet du glissement-vieillesse-technicité.

Au niveau des recettes, les dotations de l'État et des collectivités territoriales (Région Auvergne-Rhône-Alpes, ville de Lyon) représentent 87,2 % du budget de l'établissement (budget initial 2025) et les droits d'inscription (étudiants et pratiques artistiques amateurs), 9,2 % (BI 2025). L'établissement dispose ainsi de ressources propres représentant déjà près de 10 % des recettes de fonctionnement. Si les recettes de la classe préparatoire semblent difficiles à faire évoluer en raison de tarifs déjà élevés, notamment pour les boursiers

¹¹ Annexes budgétaires.

(1350 €), le potentiel d'évolution des recettes des pratiques artistiques amateurs (PAA) semble réel. Cette marge de progression repose sur une augmentation des publics et plus marginalement sur une augmentation des tarifs. Par ailleurs, le déménagement des pratiques artistiques amateurs programmé sur le site des subsistances pourrait apporter une rationalisation partielle des dépenses de structures. De manière globale, il apparaît néanmoins qu'il sera difficile d'envisager une évolution des ressources propres au-delà des 750 000 € constatés ces dernières années.

En conséquence, le comité a pu observer à l'appui du rapport d'autoévaluation et lors de la visite que l'école a mis en œuvre toutes les actions possibles pour rationaliser ses dépenses.

Le comité recommande donc à l'école de sécuriser les ressources existantes et d'explorer toutes les pistes de diversification des ressources (mécénat, taxe d'apprentissage, appels à projets, privatisation...). L'ENSBA aurait certainement tout intérêt à encourager ses partenaires institutionnels à réévaluer leurs subventions et à se pencher vers la recherche de nouveaux contributeurs institutionnels comme la Métropole de Lyon pour obtenir un soutien financier pérenne.

Des formations attractives, articulant pratique et théorie dès la première année et bénéficiant de personnels de pôles techniques professionnels très investis et compétents

1. Des formations en art et en design de qualité, mais un cursus en design souffrant d'une discontinuité entre le 1er et le 2e cycles et de difficultés d'identification de ses options.

Les formations en art et en design de l'ENSBA Lyon bénéficient d'une notoriété solide et d'une attractivité relativement stable. L'ENSBA Lyon figure en effet parmi les écoles supérieures d'art et de design les plus demandées d'après le nombre de vœux formulés par les candidats bacheliers ¹² : ainsi, sur la base des données Parcoursup, l'école se classait en 3^e position en 2023. Celle-ci recule néanmoins en 4^e position en 2024, derrière les Beaux-Arts de Paris, l'EnsAD et l'EESAB (École européenne supérieure d'art de Bretagne). Cette attractivité étant essentiellement concentrée sur la filière art, celle de la filière design est apparue moindre, à la suite des nombreux changements intervenus durant ces dernières années (*cf. supra*). Qualifiée de propédeutique, la première année servant de tronc commun

¹² Selon <https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/> qui recense les statistiques de Parcoursup, en 2023 1115 candidats ont confirmé leurs vœux pour l'ENSBA Lyon, ce qui remonte l'établissement au 3^e rang derrière l'ENSAD (2720) et l'ENSBA Paris (1761), en 2024 l'ENSBA Lyon était en 4^e place (1246 vœux), derrière l'ENSAD (2784), l'ENSBA Paris (1705) et l'EESAB (1254).

compte une moyenne de 58 étudiants par an au cours de la période évaluée, une proportion de deux tiers poursuivant leur formation dans la filière art.

Le comité n'a pas pu évaluer objectivement l'attractivité de la mention design dans sa globalité, en raison de l'absence de décomptes précis et concordants concernant les inscriptions : les annexes fournies¹³ contiennent des chiffres différents d'un document à l'autre, à l'exception du DNA. Seul le DNA design option design textile affiche des taux d'inscriptions relativement constants et cohérents à la lecture des documents fournis. **Le comité recommande d'établir des outils de suivis des inscriptions avec par exemple des tableaux qui rendent lisibles les passages d'une année à l'autre, les entrées et les sorties d'étudiants en cours de cursus.**

En raison de cette absence de décomptes précis et concordants, le comité n'est pas en mesure de vérifier le rôle de la fermeture du DNSEP option Design Graphique dans la fragilisation de l'attractivité de l'ensemble de la filière design, répercussion mise en avant à plusieurs reprises lors des entretiens menés lors de la visite. Ces derniers ont aussi permis de constater le caractère parfois équivoque de la nomenclature de l'option design d'espace qui pouvait entraîner un défaut d'identification et une confusion avec des formations spécialisées en scénographie ou en architecture intérieure proposées par exemple par d'autres écoles d'art.

La fermeture de l'option design graphique en 2^e cycle demeure toutefois un fait marquant de la période d'évaluation. Le compte rendu du Conseil d'Administration du 29 avril 2024, lors duquel cette décision a été votée, impute cette fermeture à des raisons budgétaires découlant de la baisse endémique des inscriptions aboutissant à une défection complète d'étudiants en cinquième année en 2024-2025. Cette fermeture demeure l'objet d'une incompréhension persistante pour la majeure partie du personnel, qui considère que les arguments budgétaires avancés sont injustifiés¹⁴. Une nouvelle définition de l'offre en 2^e cycle, conçue comme un laboratoire de recherche en design en phase avec les grands enjeux contemporains, est en cours depuis la rentrée 2025. Nommée « Praxis », cette refonte vouée autant à la professionnalisation qu'à la recherche, est doublée d'une ambition internationale. S'il est prématuré de donner un avis sur un changement qui n'a pas encore été éprouvé au moment de sa visite, **le comité encourage le développement de la professionnalisation porté par Praxis avec des questions prospectives. Il salue l'ambition de donner à l'option design une envergure internationale.**

Le comité salue cette refonte et recommande à l'établissement de rester vigilant sur la lisibilité de ses formations autant en interne qu'en externe.

¹³ Bilans annuels, Annexe 8_Attractivité Art et Design, DAE DNA, Annexe 2_Effectifs et répartitions.

¹⁴ Cf. entretiens et dossiers d'autoévaluation.

2. Un positionnement pédagogique marqué par le faire artistique et le design d'auteur, soutenu par une équipe d'enseignants qualifiés.

Le positionnement pédagogique, marqué par la place importante accordée au faire artistique et à la spécificité d'un design d'auteur – selon les options art ou design –, représente non seulement le fil conducteur des 1^{er} et 2^e cycles des formations, mais il forme un élément constitutif de l'identité de l'établissement (cf. 1/). Les recrutements des enseignants effectués au cours de la période d'évaluation ont permis notamment de consolider l'enseignement de la théorie en design, introduit dès la 1^{re} année commune aux deux options, mais également de renforcer l'enseignement de l'anglais. Cette année de nature propédeutique figure parmi les forces notables du 1^{er} cycle de l'école. Qualifiée d'exigeante et de dense, dans les dossiers d'autoévaluation et lors des entretiens sur site, son organisation repose sur un équilibre raisonnable entre la théorie et la pratique, entre des temps d'expérimentation individuelle et des temps collectifs. Cependant, la place du design, qui ne représente que 13 % des crédits en 1^{re} année, reste encore modeste dans cette école où l'art occupe historiquement une position prépondérante. **Le comité reconnaît les efforts réalisés pendant la période d'évaluation et recommande à l'établissement de poursuivre le développement de temps transversaux.**

Il est significatif d'observer que l'ensemble de la formation, en art comme en design, est représentée par des équipes enseignantes impliquées dans l'encadrement pédagogique, ainsi que dans des pratiques personnelles dans les mondes de l'art et du design en France et à l'international. Ce fait est également avéré en ce qui concerne les enseignants chargés des cours de théorie et d'histoire de l'art et du design, qui sont engagés parallèlement, en qualité d'auteurs, dans des travaux scientifiques et de diffusion de la recherche à l'occasion de publications ou de commissariats d'exposition.

Compte tenu de la qualité de ces équipes enseignantes, associée à l'originalité de leurs travaux, **le comité invite l'établissement à poursuivre les initiatives de décroisement en vue d'impulser de nouvelles formes de dialogue entre les disciplines et en conséquence de se défaire d'un fonctionnement grégaire par îlots. Le comité salue les premières initiatives conduites dans le sens d'un décroisement et encourage l'établissement à favoriser de manière réfléchie la transversalité des enseignements sur l'ensemble du cursus parallèlement à l'articulation entre la théorie et la pratique.**

3. Des pôles techniques apportant un appui efficace aux formations et pourvoyeurs de ressources professionnelles favorisant les transversalités

Les pôles techniques rassemblent à la fois des ressources matérielles exceptionnelles mises à la disposition des étudiants, mais aussi des professionnels, enseignants et

techniciens, passionnés et engagés, qui accompagnent les étudiants dans la concrétisation de leurs projets. Ils constituent des ressources professionnelles essentielles : édition, images-mouvement, photographie, volume, numérique et réalité virtuelle. Ainsi, le pôle édition est notamment équipé d'une presse offset, d'une presse numérique, d'une imprimante numérique grand format, d'un atelier de sérigraphie papier et textile, de presses à gravure, d'une presse lithographique, d'outils de façonnage et de reliure. Le pôle images-mouvement est essentiellement dévolu à la production cinématographique et vidéo, qu'il s'agisse des technologies analogiques ou des technologies digitales actuelles, et dispose de sept espaces collectifs et d'une dizaine de studios individuels. Les équipements sont concédés sur la base de projets pédagogiques et leur utilisation est supervisée par un enseignant coordinateur de pôle, accompagné d'assistants d'enseignement et de techniciens. Les pôles sont aussi des lieux de production qui permettent à des artistes invités de réaliser une œuvre au sein de l'école. **Le comité perçoit ces pôles (leurs équipements, mais surtout le personnel qui les anime) comme des atouts considérables de l'établissement.**

Alors que l'architecture de l'école et la topographie des formations sont pointées par l'établissement comme peu favorables aux rencontres entre cycles et entre options, les pôles techniques agissent en véritables espaces de croisements comme des vecteurs de formation, d'expérimentation et de création. La nouvelle direction reconnaît leur rôle déterminant, notamment dans la valorisation du design et sa légitimité symbolique. Atout indiscutable à l'échelle des formations, ces pôles constituent aussi des laboratoires effectifs du décloisonnement souhaité entre sections, années et équipes.

Le comité souligne l'importance des pôles techniques dans la politique d'innovation soutenue par l'établissement. **Il recommande de maintenir le suivi des ressources financières accordées aux pôles techniques en veillant à adapter ses investissements à sa politique pédagogique. Il engage parallèlement l'ENSBA à s'appuyer davantage sur ces pôles en les considérant comme des espaces d'apprentissage décloisonnés, pour renforcer la continuité entre les cycles et cultiver une dynamique de transversalité entre les filières.**

4. Une pratique notable de la langue anglaise encouragée dès la première année

Dans son évaluation en 2022, le Hcéres avait identifié l'ouverture internationale comme l'une des priorités de l'établissement. La forte proportion de l'enseignement en anglais est mise en avant dans plusieurs entretiens, et les interventions en anglais (conférences, workshops, cours...) sont chiffrées à 1250 heures par an en moyenne¹⁵, dont 1088 heures réparties sur

¹⁵ Annexe DAE DNSEP Art, Annexe 6, Relevé d'indicateurs de performance.

les services de deux enseignants anglophones en 2023-2024. Cet investissement n'est vérifiable que dans l'emploi du temps de la première année où il représente effectivement entre 25 % et 33 % des enseignements théorique et pratique. Les années suivantes, seules 2 heures par semaine sont identifiables dans les emplois du temps fournis comme étant en anglais. Comme indiqué dans les dossiers des formations et lors des entretiens, le comité a entendu que, selon la formation, certains cours en anglais prenaient la forme de rendez-vous individuels, et d'autres étaient dispensés par des enseignants internationaux qui privilégiaient l'anglais. Le recrutement d'enseignants anglophones, au cours de la période d'évaluation, confirme l'engagement de l'établissement en faveur de l'anglais tout au long de la formation.

Le comité recommande à l'établissement de poursuivre ses efforts dans ce sens tout en veillant à rendre plus lisible dans ses cursus cet engagement (langue d'enseignement notifiée dans les syllabus, par exemple). De plus, compte tenu des ambitions internationales mentionnées par la nouvelle direction, le comité recommande de développer une ouverture sur d'autres langues étrangères, telles que l'allemand et l'italien.

Une politique de recherche pionnière, désormais isolée

La structuration de la recherche de l'ENSBA Lyon repose sur des bases établies depuis plusieurs années. Elle se partage entre deux entités, avec, d'une part, l'unité de recherche Art Contemporain et Temps de l'Histoire (ACTH) et, d'autre part l'unité de recherche Numérique en art et design partagée également avec l'École supérieure d'art et de design de Saint-Étienne. En dépit de l'appellation d'« unité de recherche », ces entités ne bénéficient pas d'une accréditation du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche¹⁶. Créée en 2004, l'UR ACTH s'intéresse aux rapports qu'entretient l'art avec l'histoire et son élargissement aux problèmes du réel et des lieux dans lesquels l'art s'inscrit. Créée en 2017, l'UR Numérique en art et design est ouverte à toutes les thématiques en rapport avec les technologies numériques. Elle intègre un équipement de ressources techniques avec le labo NRV (Numérique Réalité Virtualités).

1. Un héritage scientifique bénéficiaire en décalage avec l'évolution du positionnement de l'établissement au cours de la période évaluée

Héritière d'une culture scientifique indéniable et dépositaire de pratiques pionnières, la politique de recherche de l'ENSBA Lyon a subi un ralentissement dans ses activités et ses

¹⁶ Ces deux unités de recherche ont été créées avec le soutien du ministère de la Culture et bénéficient d'un financement pérenne de celui-ci au titre des crédits « structuration recherche ».

projets ces dernières années et de manière notable durant la période évaluée ¹⁷. Le recensement des publications compte par exemple les 13 numéros de la revue *Initiales*, produite et éditée par l'école, chacun étant consacré à une figure-phare, comme George Maciunas, Maria Montessori ou encore à la communauté utopique de Monte Verità. En dépit de ce fléchissement, la politique de recherche a cependant bénéficié d'un soutien constant de la direction. Celui-ci se manifeste dans l'attribution des budgets importants, destinés au fonctionnement des deux unités, comme dans l'aménagement de service de leurs responsables. Les dépenses associées aux activités des deux unités (séminaires, colloques, publications, soutenances de diplôme Supérieur de Recherche en Art) ont été réparties à hauteur de 70 000 € pour l'UR ACTH entre 2021 et 2024 et 35 000 € pour l'UR Numérique en art et design. L'aménagement de service sous la forme de décharges d'enseignement pour les responsables des deux unités correspond à la moitié d'un service complet pour l'UR ACTH (30 000 €) et à un quart temps pour l'UR Numérique en art et design (15 000 €). Les bourses de DSRA accordées aux étudiants inscrits en 3^e cycle sont comprises dans le budget de la recherche. Alors que les enseignants soulignent le manque de reconnaissance nationale du statut de la recherche au sein des écoles d'enseignement des beaux-arts, ces dispositifs manifestent néanmoins clairement le soutien actif de l'école¹⁸.

Les formes de valorisation en art et en design, qui reposent sur deux axes principaux – la publication et la mise à disposition en ligne des productions –, sont toutefois réduites en nombre. Le bilan fourni pour la période évaluée recense essentiellement les travaux individuels des deux responsables des unités à raison de la publication d'un livre pour chacun d'entre eux. L'une de ces publications concerne un numéro de la revue bisannuelle *Azimuts* de la Cité du design - Esad Saint-Étienne (qui dispose d'une direction éditoriale et d'un comité de lecture pour chaque numéro), paru en 2024, et porte sur l'utilisation de l'intelligence artificielle en art et en design. ACTH a produit en 2023 dans le cadre de ses activités éditoriales le fac-similé d'un catalogue inédit, documentant une exposition milanaise interdite par la police en 1992, *Lo Spazio di Via Lazzaro Palazzi – Ovvero : tirar correndo*. Bien qu'il ne concerne pas les deux unités de recherche en place, un autre fait marquant de la valorisation éditoriale est signalé dans le bilan de l'année 2022-2023 avec la publication dirigée par une enseignante de l'école, qui retrace dix années du programme de recherches sous le titre de *Post performance Future* (Éditions T&P Publishing, 2023).

En dépit du soutien fort qui leur est accordé, les résultats affichés par les deux unités de recherche mettent en évidence une stagnation, sinon une récession, de leurs différentes

¹⁷ Même si le nombre et la qualité de publications éditées entre 2000 et 2019 attestent au contraire d'un engagement en faveur de la recherche et de sa diffusion.

¹⁸ Entretiens.

activités, en décalage avec la politique défendue par l'établissement. Il apparaît que l'organisation de la recherche est actuellement plus schématique qu'opérationnelle. Les bilans des deux unités se limitent à égrainer des actions ponctuelles avec des conférences, des séminaires, des soutenances de DSRA (2 pour l'UR ACTH et 8 pour l'UR Numérique en art et design) et de thèses (2 pour l'UR Numérique en art et design).

Le potentiel de recherche au sein de l'établissement est bien réel, et mérite d'être soutenu financièrement et administrativement comme par le passé ; toutefois le comité considère que la place et le rôle de la recherche doivent être reconsidérés, ayant constaté une tendance à réserver la recherche à quelques-uns dans l'établissement. De même que la recherche ne doit pas être isolée, elle ne peut être tenue à distance de l'ensemble de la communauté des chercheurs, des enseignants et des étudiants de l'école. **Le comité recommande d'en faire un levier pour développer l'attractivité et le rayonnement de l'école en région aussi bien qu'à l'international.**

2. Des types de recherche limités et un fonctionnement souple qui ne pallie pas le manque d'une gouvernance démocratique

Forte des moyens qui lui sont accordés, la recherche occupe une place notable au sein de l'ENSBA Lyon au regard des moyens financiers qui lui sont accordés. Les deux unités qui la représentent organisent leurs activités suivant une programmation de séminaires (y compris en ligne, comme le séminaire *L'imagination face au numérique*, avril 2021), mais aussi de présentations de livres ou de conférences. Ces activités sont ponctuées d'expositions réalisées en différentes occasions, à l'exemple de l'exposition « *Rien à voir* » de Yann Annicchiarico, dans le cadre du Diplôme supérieur de recherche en Art (2021). On peut également citer *Des portes là où il n'y en a pas*, produite par l'UR ACTH, au réfectoire des Nonnes, dans le cadre de la programmation « Résonances » de la Biennale d'art contemporain de Lyon du 19 septembre au 4 octobre 2024, ou de l'accrochage conçu par l'UR Numérique en art et design au Living du macLYON du 9 avril au 4 mai 2025. Toutefois, si le format de l'exposition représente une des manières originales de valoriser la recherche en art à partir des œuvres des plasticiens, son usage ne laisse pas de place à la réflexion théorique, à l'exception de quelques séminaires organisés, et n'offre guère d'ouvertures aux pratiques du design représenté dans les formations de l'ENSBA Lyon. Non seulement il se coupe des forces incarnées par les nombreux théoriciens en art et en design présents dans l'école, par les historiens de l'art et les commissaires d'exposition, dont certains titulaires d'un doctorat, mais il néglige un pan appréciable de l'identité de l'ENSBA Lyon constitutive de la recherche en design, puisque l'UR Numérique en art et design censée combiner art et design avec l'ESAD Saint-Étienne, a fait le choix de mettre l'accent sur les « recherches en art » aux dépens du design.

La concertation sur la recherche et son partage, non seulement entre artistes, plasticiens et designers, et théoriciens, mais surtout plus globalement à tous les niveaux de la politique de l'établissement, pose question. En effet, les recherches conduites par les deux unités de l'école sont coupées pour une grande part des sujets portés par les formations en art et en design, et souffrent d'une absence d'évolution de la recherche depuis quelques deux décennies et du relatif essoufflement des projets portés par les équipes en place. Le comité constate d'un côté un repli symptomatique et de l'autre une difficulté à accueillir de nouveaux sujets d'étude comme l'atteste l'absence de réponses à des appels à projets scientifiques sur les enjeux des temps contemporains (sociaux, environnementaux, technologiques...). Du reste, les résultats de la production ne sont pas à la hauteur du potentiel scientifique de l'établissement et des moyens mis à disposition. **Le comité recommande donc de reconsidérer du rôle et de la place de la recherche au sein de la communauté des enseignants¹⁹.** De nouveaux axes de recherche spécifiques au domaine de la création artistique en art et en design gagneraient à être dégagés, de même que pourraient être explorés des méthodologies originales et des formats de restitution innovants.

Enfin, le besoin se fait sentir d'une réforme en profondeur du fonctionnement de la gouvernance de la recherche : ni l'établissement ni les équipes en place ne disposent des cadres réglementaires nécessaires à un fonctionnement démocratique de la recherche (cf. 6/c/). L'installation des deux unités de recherche ACTH et Numérique en art et design dans des locaux adéquats a peut-être laissé imaginer qu'un équipement pouvait remplacer des règlements approuvés statutairement et régis juridiquement. En aucun cas la notion sympathique de « bonne entente » ne peut se substituer aux prescriptions relatives à la vie d'un groupe et aux articles correspondants aux rôles de ses membres. La mise en place de statuts n'est pas antinomique d'un fonctionnement souple et permet d'asseoir une instance éligible sur une procédure de vote au lieu de processus parfois contestables (désignation de dirigeant, cooptation de membres). De telles procédures pourront par ailleurs mettre fin à l'actuelle organisation entre le conseil scientifique et le conseil de la recherche, où il est plus discuté d'actualité que de stratégie. Elles mettront fin du même coup à un modèle pyramidal qui n'a pu se réformer en l'absence de mandat. L'adoption dans les meilleurs délais d'un règlement intérieur commun aux unités de recherche permettra de reconsidérer leurs modalités de gouvernance, notamment le rôle et les prérogatives de la direction, ainsi que la politique scientifique, de manière à normaliser les rapports entre les différents acteurs de la recherche au sein de l'établissement, membres de droit ou membres associés.

¹⁹Il s'agit ici, pour le comité, d'enseignants menant des activités de recherche. Il n'existe pas, dans les écoles d'arts, de statut d'enseignant-chercheur.

3. Une incontestable attention portée à la recherche en 1er et 2e cycles, qui doit évoluer vers l'adossement à la recherche

La recherche est réservée au 3^e cycle avec le diplôme supérieur de recherche en art (DSRA), mais la sensibilisation à la recherche est effective sur l'ensemble des cursus de 1^{er} et 2^e cycles, avec le dessein de donner très tôt des repères méthodologiques et de poser des bases théoriques. À cette initiation s'ajoute l'attention accordée à l'écriture parallèlement aux apprentissages en atelier : mini-mémoire demandé dès la première année, travail rédactionnel de 15 000 signes en troisième année. Pour le DNSEP art, un workshop dévolu à la pratique de l'écrit étendu à ses formes littéraires et poétiques accompagne cette démarche dans la préparation du mémoire de fin d'études. En design, l'initiation à la recherche s'appuie sur un ensemble d'actions invitant à se familiariser avec les outils et les méthodes durant tout le cursus jusqu'au DNSEP, ce qui comprend la soutenance et le mémoire. En dépit d'un manque de cohésion conjoncturel (mobilités de personnels)²⁰, l'équipe pédagogique de cette discipline a amorcé un parcours évolutif prometteur, adapté à la formation à la *recherche* scientifique.

La dimension déontologique est prise en compte avec le serment relatif à l'intégrité scientifique en vigueur pour le doctorat universitaire depuis 2022 et des discussions, notamment au sein de l'unité de recherche Numérique en art et design, au sujet des usages des intelligences artificielles. Toutefois, elle n'a pas encore été systématiquement mise en œuvre dans les formations, même si les cours de méthodologie peuvent comporter un volet sur les bonnes pratiques à mettre en usage dans un mémoire comme dans les gestes de l'art.

Espace significatif du lien entre pratique et théorie, la bibliothèque de l'ENSBA Lyon joue un rôle fondamental. Spécialisée en art contemporain et en design, elle rassemble plus de 24 000 documents. Bénéficiant des compétences d'un personnel spécialisé, ses équipements ne se limitent pas à conserver, mais ils tendent à entretenir avec bonheur le passage des cours aux savoirs et à encourager la circulation des idées comme les rencontres entre les étudiants et les professeurs. Afin de mutualiser les ressources, la bibliothèque est membre de Doc4Art, un partenariat qui rassemble avec l'ENSBA, les bibliothèques du Conservatoire national supérieur de musique et de danse, de l'École nationale supérieure d'architecture de Lyon, de l'École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre. Toutes ses références sont disponibles sur le catalogue en ligne de la bibliothèque municipale de Lyon.

²⁰ Cf. Dossier d'autoévaluation, DNSEP Design, p. 3.

En 2023, une réorganisation des cours du second cycle art sous la dénomination de séminaires, obligatoires, a été confiée aux deux unités ACTH et Numérique en art et design : les étudiants peuvent choisir entre ces séminaires bimensuels et participer notamment aux échanges que ACTH entretient avec la Serbie et le Kosovo.

Le diplôme supérieur de recherche en art (DSRA) cristallise plusieurs interrogations quant à son devenir. Depuis l'abandon du post-diplôme recherche et création artistique (RCA) en 2023 – faute de moyens suite à la perte des partenariats avec le Conservatoire national supérieur de musique et de danse et l'École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre²¹ –, le diplôme supérieur de recherche en art demeure actuellement le seul grade permettant de valider un diplôme d'établissement de 3^e cycle. Assorti d'une bourse accordée par une des unités de recherche, il est obtenu à l'issue de la présentation d'un travail artistique, produit durant trois années au minimum, devant un comité d'experts (artistes, curateurs, théoriciens) et selon une logique de validation par les pairs²². Si l'attendu est celui d'un travail documenté et référencé, aucun mémoire n'est rigoureusement exigé sinon sous la forme d'une argumentation écrite facultative en amont de l'entretien avec le comité. Les formes et les conditions de soutenance du diplôme sont spécifiques à chaque projet.

Objet de diverses considérations et discussions, la pérennité du diplôme supérieur de recherche en art n'est pas garantie d'après le rapport d'autoévaluation, qui signale une menace d'abandon de la part du ministère de la Culture. Il préconise par ailleurs « de réfléchir à l'après DSRA » avec l'idée de le remplacer par un doctorat de recherche-crédation dans le cadre de la ComUE Lyon Saint-Étienne. Il n'y a cependant pas d'éléments qui permettent au comité d'encourager l'établissement à s'orienter vers ce scénario hypothétique. Le potentiel scientifique dont dispose l'ENSBA Lyon est difficilement compatible avec une formation doctorale. Alors que des divergences se font entendre, les concertations n'ont pas été franchement lancées entre les différentes parties concernées : la direction, les enseignants et les partenaires de l'établissement. L'encadrement de thèse en codirection suivant l'exemple des conventions établies entre l'unité Numérique en art et design et l'université Jean-Monnet-Saint-Étienne peut toutefois servir de modèle, et être élargie aux nombreuses écoles doctorales de la ComUE Lyon Saint-Étienne en sciences humaines et sociales, en sciences de la vie et en sciences exactes. Il peut pareillement correspondre à des cotutelles aménagées à l'occasion de partenariats internationaux.

²¹ L'arrêt de ce diplôme est directement lié, pour les trois établissements qui le portaient, ENSBA Lyon, ENSATT et CNSMD, au retrait du financement de la région AURA.

²² Cf. Rapport d'autoévaluation, p. 29.

Une vie étudiante disposant d'atouts manifestes, mais qui peine à s'épanouir

1. Des dispositifs mis en place, mais insuffisants pour répondre pleinement aux objectifs stratégiques

Plusieurs facteurs favorisent une politique de vie étudiante de qualité, comme le cadre de travail appréciable sur le site des Subsistances et les mesures énoncées par la nouvelle direction, qui sont fondées sur des principes d'ouverture et d'inclusivité. Des dispositions ont été prises pour améliorer les instances de dialogue entre les étudiants, les équipes pédagogiques et la direction, conformément aux précédentes recommandations du Hcéres. Le nombre de séances annuelles du conseil d'administration a été augmenté pour passer de 3 et 4 en 2021 et 2022 à 7 et 6 en 2023 et 2024. Depuis 2024, les relevés des indicateurs de performance sont présentés devant le conseil d'administration²³. Ils portent sur les objectifs stratégiques de l'établissement, dont les trois premiers fixés par le ministère de tutelle visent : 1. à structurer la démarche qualité en termes pédagogiques, 2. à renforcer le suivi de l'insertion professionnelle, 3. à structurer la démarche qualité en termes de soutenabilité budgétaire et financière. Les deux autres objectifs stratégiques, déterminés sur la base de l'autoévaluation en 2021, s'appliquent à : 4. renforcer la dynamique internationale, 5. à développer les actions en faveur de la diversité, l'égalité et la parité²⁴. Le premier de ces objectifs a fait l'objet d'un questionnaire d'évaluation des enseignements en 2023-2024 avec un taux de réponse de 39 % de la part des étudiants interrogés, un chiffre quasiment équivalent à celui de 2018-2019. Structurer la démarche qualité au niveau pédagogique reste donc un objectif. L'école a en revanche amorcé un véritable suivi de l'insertion professionnelle, de la structuration de la démarche qualité avec un tableau année par année, et une réflexion sur les indicateurs. En outre, l'ouverture internationale commence à être repensée. Enfin, pour répondre à l'objectif stratégique n° 5 du contrat d'objectifs du plan pluriannuel 2022-2027, la nouvelle direction met en avant les actions en faveur de la diversité, de l'égalité et de la parité. Le livret de l'étudiant consacre d'ailleurs deux pages aux « valeurs communes » et à la « lutte contre les discriminations²⁵ ». Une section spécifique est également consacrée au traitement des violences sexistes, sexuelles et discriminatoires.

Le comité prend note des efforts fournis par l'école, et recommande à la direction de développer les évaluations auprès des étudiants. Il l'engage en outre à les parfaire avec l'aide conjointe des enseignants et des étudiants pour augmenter d'une part le taux de

²³ Cf. Compte rendu du CA du 8 octobre 2024.

²⁴ Cf. Annexe 9, document stratégique pluriannuel et Annexe 1, relevé d'indicateurs de performance.

²⁵ Livret de l'étudiant, p. 10.

retours et atténuer d'autre part les réticences que ces enquêtes suscitent auprès de leurs destinataires.

2. Un cadre de vie accueillant, propice à la qualité de la vie étudiante, mais insuffisamment mis à profit

Le dossier d'autoévaluation fait valoir un sentiment d'appartenance à l'école, vérifié à l'occasion des échanges avec des étudiants lors de la visite sur site. Toutefois ce sentiment tient davantage aux moyens matériels et techniques que l'ENSBA Lyon met à leur service (par exemple, prise en charge de la restauration depuis 2022, présence hebdomadaire de soutien psychologique) qu'à leur propre implication dans la vie de l'école. Du point de vue administratif, on note une inflexion en faveur de la prise en compte de la voix étudiante, comme recommandé lors de la précédente évaluation par le Hcéres. Ainsi, les représentants des étudiants sont au nombre de deux au Conseil d'administration, élus pour une durée d'un an, et au nombre de trois avec leurs suppléants au Conseil des études et de la vie étudiante (CEVE) : un représentant de la première année, un représentant des deuxième et troisième années, un représentant des quatrième et cinquième années²⁶. Les séances du Conseil d'administration et du Conseil des études et de la vie étudiante ont ainsi permis d'associer les étudiants à la préparation du dossier de l'évaluation du Hcéres durant l'année 2024. Plus récemment, l'attention portée aux voix des étudiants s'est également tournée vers des échanges plus informels à l'occasion de rencontres organisées par la direction avec les délégués d'options et de classe, ainsi qu'avec les coordinateurs et la direction des études.

Ces propositions d'amélioration de « l'accompagnement des prises de parole étudiantes ²⁷ » doivent être non seulement concrétisées, mais instituées de manière régulière. **Le comité recommande de les accompagner par un soutien aux initiatives collectives des étudiants. Il s'agit autant d'apporter une réponse concrète à la pusillanimité des étudiants à s'investir dans les instances officielles – une fragilité identifiée par l'école comme une menace²⁸ – que d'appuyer leur engagement vis-à-vis des valeurs culturelles et sociales de l'école (cf. *supra*).**

Avec la récupérathèque, deux autres associations étudiantes contribuent à améliorer au sentiment du bien-être dans l'ENSBA Lyon. L'association culturelle des étudiants Acebal propose modestement un club de cinéma et une coopérative d'achat. Fondée en 2023-2024 par des étudiants de 5^e année art, design graphique et design d'espace, l'association AE a pour objectif de structurer un réseau d'*alumni* et d'accompagner les diplômés dans leur insertion professionnelle. Elle organise des projets collectifs avec le but de pérenniser

²⁶ Cf. Annexe 18. Statuts de l'EPCC.

²⁷ Rapport d'autoévaluation, p. 2.

²⁸ Rapport d'autoévaluation, SWOT p. 9.

l'exposition annuelle des diplômés à l'instar de l'exposition réalisée au Palais Bondy en novembre 2024. Ce dernier événement donne un exemple des projets que la direction est en mesure de soutenir à moindres frais en en confiant le montage aux étudiants en lien ou non avec des enseignants, sans faire nécessairement appel à des expertises extérieures. **Le comité lui recommande d'encourager et de valoriser les initiatives menées en commun, qu'il s'agisse d'accrochages des travaux réalisés par les étudiants en art et en design, de performances, de concerts, de lectures, de rencontres, de débats, programmés dans les espaces de l'ENSBA Lyon comme les deux galeries, les amphithéâtres, la bibliothèque.**

Indépendamment des espaces consacrés aux formations – les salles de cours, les ateliers, les pôles techniques –, un espace convivial de pause est ouvert à tous les étudiants. Il est aussi doté de fours à micro-ondes pour faire office de lieu de restauration lorsque les étudiants ne se rendent pas au restaurant du Conservatoire national supérieur de musique et de danse (CNSMD), en face de l'école, ou au restaurant universitaire situé à proximité sur la colline de Fourvière. Le poids du budget consacré à la prise en charge de la restauration est un point complexe pour la gouvernance. Il constitue une part substantielle du financement accordé par la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC). Le montant de la CVEC contribuant aux frais de restauration déclaré au bilan 2024 est de 6700,38 €²⁹.

La CVEC est également requise pour concourir à l'accompagnement psychologique des étudiants. Depuis la crise sanitaire du Covid, l'ENSBA Lyon, comme la plupart des écoles supérieures d'art, a mis en place un protocole de prise en charge des troubles persistants qui peuvent avoir des conséquences graves sur la vie personnelle et la réussite estudiantine. Depuis la rentrée 2022, elle fait appel à une association de psychologues, La Troisième Rive, qui intervient au sein de l'école pour des consultations individuelles gratuites – limitées à 4 séances avant une possible orientation vers un dispositif externe. Le montant chiffré par la CVEC alloué à cette action s'élevait à 11 755 € au bilan 2024³⁰.

Ces deux actions, restauration et accompagnement psychologique, absorbent la totalité des crédits de la CVEC. Dans la mesure où les missions de celle-ci comportent un volet culturel et artistique parallèlement au volet social et médical, **le comité recommande de solliciter son concours en faveur de nouvelles actions pour l'amélioration de l'accueil des étudiants et de la vie dans l'école. Ces actions pourraient porter sur des projets permettant de combiner une dimension artistique et des préoccupations sociales et médicales (telles que la santé et le soin, la lutte contre le harcèlement, les violences sexistes et sexuelles, la prévention des addictions et des risques festifs, la sensibilisation au handicap, à la solidarité, à la pensée écologique, à une alimentation saine, etc.).**

²⁹ Cf. Bilan 2024 de l'affectation du produit de la contribution vie étudiante et de Campus, séance du 26 mai 2025.

³⁰ Ibid.

3. Des outils de formation imparfaitement adaptés à l'orientation et à l'insertion professionnelle

La professionnalisation des étudiants et le suivi de l'insertion professionnelle figuraient parmi les objectifs de la transition stratégique engagée lors de la dernière accréditation des diplômes DNA et DNSEP de l'ENSBA Lyon en 2022. Selon le dossier d'autoévaluation, la professionnalisation a été renforcée au moyen de la diversification des stages, l'ouverture de la formation complémentaire de professionnalisation aux étudiants en art, l'intensification des modules de *culture pro*³¹ et le développement de partenariats³². La formation complémentaire de professionnalisation, qui réunit une quinzaine d'étudiants chaque année, complète les acquis fondamentaux des étudiants – en association avec certains partenaires locaux, tels que le centre d'art Kommet. À ces outils s'ajoute la fréquentation des acteurs du monde culturel et économique soit à l'occasion de rencontres dans l'établissement, soit lors de visites et de déplacements organisés par l'école. Malgré cet ensemble d'actions, l'insertion professionnelle des diplômés est difficilement quantifiable et appréciable en raison du manque d'outils de mesure adaptés et de l'absence d'un poste spécifiquement affecté à cette mission, ou à celle plus globale de la professionnalisation. Deux problèmes contribuent à l'inadéquation des dispositifs en place : le premier concerne une tendance au cloisonnement entre les filières et entre les cycles, les entretiens ont permis de souligner un manque de communication entre les étudiants au sein de l'école ; le deuxième concerne un fonctionnement trop restreint à l'établissement et à son environnement (local et régional) qui contrarie le développement d'un réel réseau partenarial au niveau national et international. Le suivi personnalisé des étudiants et diplômés en option design textile, dont témoignent le recensement présent dans le document fourni³³, ainsi que les propos de partenaires institutionnels lors des entretiens, font figure d'exception.

La nouvelle direction a lancé des initiatives de décroisonnement bienvenues, en parallèle avec une exploitation plus efficiente des moyens propres à l'ENSBA Lyon. **Le comité recommande, à ce titre, d'inscrire expressément les stages dans chacun des cycles de DNA et de DNESEP, de les rendre obligatoires, et si possible à l'international, avec des durées suffisantes pour profiter aux étudiants comme aux entreprises d'accueil.** Une période de deux semaines³⁴ s'apparente davantage à un temps d'observation qu'à un

³¹ Annexe 3, actions dispositif Culture pro. Les dossiers d'autoévaluation des formations font état de modules spécifiques, d'atelier ou encore de masterclasses consacrés aux questions de statut, de fiscalité, de gestion ainsi qu'un accompagnement personnalisé pour la constitution de portfolios dans le cadre du DNSEP Art.

³² Rapport d'autoévaluation, p. 2.

³³ Annexe 11, Alumni_Design_Textile.

³⁴ La durée minimum obligatoire en Design Espace, selon le DAE du DNA Design ; les stages en DNA ont une durée moyenne de deux semaines et demie, selon le DNA Art.

véritable stage. La formation complémentaire de professionnalisation proposée englobe certes un stage de 6 mois après le diplôme, mais elle ne peut pas remplacer la préparation professionnelle d'un cursus de cinq années. Ses bilans mitigés invitent à réfléchir sur les motivations des étudiants à lui préférer la possibilité d'une césure pour réaliser une expérience personnelle à l'étranger avant de passer le DNSEP.

Par ailleurs, au regard de l'ambition de l'école de positionner le Réfectoire des nonnes comme un opérateur culturel, **le comité recommande de considérer cette galerie non seulement comme un espace de valorisation des œuvres des étudiants, mais comme un terrain d'apprentissage aux métiers de l'exposition : du commissariat à la médiation, en passant par la scénographie et la régie.** Les pôles techniques et leur personnel qualifié offrent un cadre adéquat d'initiation et d'orientation vers des métiers para-artistiques. **Le comité recommande à l'établissement d'inclure les lieux d'exposition dont il dispose dans le périmètre de ses formations comme des laboratoires, pour apprendre à faire autant qu'à dire et à voir.**

4. Des engagements éthiques en matière de responsabilité sociétale qui doivent être partagés à tous les niveaux de l'établissement

Depuis la dernière évaluation, l'établissement s'est fixé plusieurs missions dans le champ de la responsabilité sociétale et de la responsabilité écologique. Parmi ses 5 objectifs stratégiques, le dernier concerne les actions en faveur de la diversité, l'égalité et la parité.

Depuis fin 2022, des formations obligatoires de sensibilisation aux violences et harcèlements sexistes et sexuels (VHSS) ont été organisées à l'attention des agents et des étudiants, renforcées pour les référents et la direction. Une version synthétique de la « procédure interne de signalement et de traitement des violences sexistes, sexuelles et discriminatoires » est à la disposition des usagers de l'école sous la forme d'une brochure de 16 pages³⁵. Mais si ces actions épousent les lignes éthiques et pédagogiques profilées par la nouvelle direction à son arrivée, elles demandent à être actualisées et surtout à être réitérées, comme l'indique à juste titre le dossier d'autoévaluation³⁶. **Le comité recommande en ce sens de renouveler ces formations à chaque rentrée pour les nouveaux étudiants de l'école et régulièrement pour les différents personnels. Il salue la vigilance de l'établissement (inclusion ethnique, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé) et l'encourage à poursuivre ses efforts dans le cadre du dialogue social et de la qualité de vie au travail pour veiller aux possibles discriminations dont peuvent souffrir les étudiants.**

³⁵ Annexe 10 : Procédure interne de signalement et traitement des violences sexistes, sexuelles et discriminatoires. Ce livret énumère les façons d'identifier, de réagir et de signaler tout agissement interdit, au sein de l'établissement comme à l'extérieur.

³⁶ Rapport d'autoévaluation, p. 16.

Consciente de devoir intégrer un engagement écologique à une démarche probe de responsabilité sociétale et environnementale, l'ENSBA Lyon énumère plusieurs initiatives concernant l'impact de ses activités dans ce domaine : participation au programme « Culture et climat » lancé par la Métropole de Lyon ; tri sélectif, traitement des déchets chimiques confié à des sociétés spécialisées, récupérathèque animée par les étudiants en lien avec la Fédération nationale... Loin d'être négligeables, ces initiatives paraissent cependant limitées et demandent à être portées au stade d'un plan stratégique structuré à tous les niveaux de l'établissement.

Le comité a bien saisi la critique portée par l'ENSBA Lyon à l'encontre du concept de développement durable, mais la pensée écologique en jeu est d'une autre nature pour apprendre et transmettre des manières de « fabriquer des mondes habitables » dans une école supérieure d'art et de design. Il s'agit d'établir des critères pour limiter la pollution engendrée par les projets d'art et de design, de leurs conceptions à leurs fabrications, matérielles ou virtuelles. **Le comité recommande de fixer des objectifs sur les enjeux écologiques de sobriété énergétique, assortis de bonnes pratiques applicables collectivement, dans tous les services de l'établissement, dans les cours et les ateliers, les pôles techniques et les unités de recherche. Des mesures peuvent être notamment prises pour réduire les consommations énergétiques liées aux usages informatiques, tout en considérant le sujet de l'impact du numérique dans la création et plus largement dans le secteur culturel.**

Une culture qualité à développer et à structurer sur la base d'indicateurs fiables

1. Une démarche qualité à construire

L'ENSBA Lyon a commencé la mise en place d'une démarche globale de qualité en se concentrant dans un premier temps sur la formalisation de quelques processus internes divers, tels que la procédure de recrutement des enseignants, le télétravail ou le dialogue de gestion, sans toutefois avoir atteint, au cours de la période de référence, un degré de maturité suffisant. La nouvelle direction et les équipes de l'école ont cependant pleinement conscience de la nécessité d'instaurer concrètement une véritable culture de la qualité. L'établissement y fait explicitement mention dans ses axes stratégiques. Le dossier d'autoévaluation fait d'ailleurs apparaître la nécessité d'une plus grande formalisation. Cette préoccupation se traduit dans les objectifs opérationnels identifiés comme prioritaires par

la direction : « formaliser, dans des documents-cadres synthétiques, les modes d'organisation de l'ENSBA ³⁷ ».

Si des enquêtes d'évaluation des enseignements par les étudiants sont réalisées, le comité n'a pas pu apprécier leur incidence sur le processus d'amélioration continue des formations. De fait, le caractère général de l'enquête annuelle et l'absence d'information concrète sur l'utilisation des données recueillies relativisent la portée de ces évaluations. Des comptes rendus sont faits aux étudiants, mais dépendent des cursus. Ils ne sont pas systématiques. Ces enquêtes gagneraient donc à être repensées et traitées dans une instance *ad hoc*.

Le comité recommande de mettre en place, dans le cadre du conseil des études et de la vie étudiante, une procédure formalisée d'analyse des évaluations des enseignements, qui permette de faire de celles-ci un levier de sa politique qualité.

2. Des indicateurs à améliorer

Pour permettre la mise en place d'une démarche qualité efficace, l'ENSBA Lyon doit pouvoir s'appuyer sur des indicateurs peu nombreux, mais solides. Le comité considère qu'il reste, dans ce domaine, des marges de progrès encore importantes : que ce soit dans le dossier d'autoévaluation ou dans le cadre de la visite, il a constaté un manque important d'indicateurs d'activité et de performance sur lesquels pourrait s'appuyer la gouvernance de l'école, notamment pour améliorer la qualité du pilotage pédagogique, administratif et financier. Les chiffres et les données fournis par établissement au cours de l'évaluation se sont montrés souvent incertains, y compris sur le nombre d'étudiants inscrits dans les différentes options. Par ailleurs, il n'existe pas de cartographie des risques, ni de tableaux de bord consolidés permettant une vision transversale du pilotage.

Le comité recommande à l'établissement de définir des indicateurs clés, d'en assurer un suivi rigoureux et régulier pour objectiver, évaluer et faire évoluer la mise en œuvre de sa stratégie, en particulier dans le domaine de la formation.

Plus généralement, l'école gagnerait à déployer les moyens nécessaires à l'appropriation d'une véritable culture de l'autoévaluation.

Le comité d'évaluation recommande ainsi de :

- **Consulter les parties prenantes externes (*alumni*, monde professionnel et employeurs) à l'occasion de l'actualisation et de la mise en œuvre du plan stratégique de l'établissement et du système de management de la qualité des formations ;**
- **Adosser davantage sa politique globale de la qualité aux instances internes, comme le conseil des études et de la vie étudiante ;**

³⁷ Rapport d'autoévaluation, p. 4.

- **Établir une hiérarchisation des objectifs stratégiques et rationaliser les actions qui en découlent pour qu'ils soient en parfaite adéquation avec la réalité des moyens humains que l'établissement peut mobiliser.**

Rapports d'évaluation des DNA et DNSEP de l'ENSBA Lyon

Rapport d'évaluation du diplôme national d'art (DNA), option art

Présentation de la formation

Le Diplôme national d'art (DNA) option Art, proposé par l'École nationale supérieure des Beaux-Arts de Lyon et conférant le grade de licence, se déroule sur trois années.

La formation comprend 2683 heures étudiant du programme de la formation mis en œuvre.

Selon le rapport d'autoévaluation, la promotion 2024 comptait 38 étudiants diplômés, avec une moyenne de 138 étudiants inscrits par an entre 2021 et 2024, dont 27 internationaux.

L'équipe pédagogique se compose de 20 enseignants permanents, tous Professeurs d'Enseignement Artistique, qu'ils soient titulaires ou contractuels. Cette équipe inclut cinq enseignants docteurs. Les vacataires, intervenants ponctuels et Assistants d'Enseignement Artistique des pôles techniques ne sont pas inclus dans ce décompte.

La formation accorde une large place à la pratique, soutenue par un accès à une grande diversité de techniques et par l'accompagnement d'enseignants et de techniciens aux profils complémentaires. Elle intègre activement les enjeux écologiques à travers des pédagogies critiques du productivisme et la promotion de la réutilisation des matériaux grâce à la Récupérathèque. Ces initiatives visent à sensibiliser les étudiants aux défis environnementaux et à encourager des pratiques artistiques responsables.

L'ouverture à l'international est assurée par des cours d'anglais immersifs, des co-interventions avec des enseignants de théorie ou de pratique, et des workshops en anglais avec des intervenants étrangers.

Forces

- Formation attractive classée parmi les 5 premières sur le territoire national (d'après le classement Parcoursup).
- Bon adossement à la recherche
- Année 1 (propédeutique) dense qui instille un positionnement d'artiste/auteur tout en accordant un temps important à la constitution d'un regard critique dans le cadre d'accrochages collectifs.
- Articulation logique entre les 1^{er} et 2^e cycles.
- Forte présence de l'enseignement en anglais en année 1 (cf. planning 1^{re} année disponible sur intranet).

Points de vigilance

- Divergence d'appréciation d'un excès de verticalité dans l'enseignement entre le corps enseignant et les étudiants.
- Manque d'implication des étudiants dans le tissu culturel local dans les ateliers engagés avec des partenaires institutionnels.
- Insertion professionnelle des étudiants munis d'un DNA Art difficile à évaluer.
- Faiblesse des outils et absence d'instances, au côté de la CEVE, proprement consacrées à l'évaluation des pratiques pédagogiques.

- Pôles techniques de grande qualité en lien avec la visée professionnelle de la formation.

Recommandations

- Promouvoir une politique de formation favorisant la transversalité des enseignements.
- Optimiser l'acquisition et l'évaluation des connaissances théoriques.
- Renforcer la place de l'écrit sur les trois années du premier cycle en tenant compte de l'existence des IA génératives.
- Développer l'enseignement en anglais dans les années 2 et 3.
- Déterminer des modalités d'évaluation des compétences professionnelles.
- Renforcer le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants sortants.
- Rallonger la durée des stages obligatoires.

Rapport d'évaluation du diplôme national d'art (DNA), option design

Présentation de la formation

Le diplôme national d'art – option design, proposé par l'ENSBA de Lyon, est un cursus de trois ans conduisant à l'obtention d'un diplôme national d'art. La formation propose trois parcours : design d'espace, design graphique et design textile. Selon le rapport d'autoévaluation, la promotion de 2023-2024 comptait 9 étudiants diplômés en design d'espace, 11 en design graphique, et 9 en design textile.

Entre 2021 et 2024, la formation a accueilli en moyenne 127 étudiants inscrits par an, dont 29 internationaux. La formation comprend 3285 heures étudiant, correspondant au programme effectivement mis en œuvre. L'équipe pédagogique est composée de 26 enseignants permanents (titulaires et contractuels, hors intervenants vacataires).

Par ailleurs, la formation bénéficie de partenariats engagés avec des acteurs tels que le musée de l'Imprimerie, la maison d'édition textile Âmes Sœurs, la Fête des Lumières, et les Hospices civils de Lyon.

En design graphique, des projets collectifs comme TIME (Eurofabrique 2022) et l'exposition Oh Jacno ! (2023) ont été réalisés, grâce à des partenariats avec des scènes graphiques et musicales locales ainsi que des éditeurs indépendants.

Le design textile bénéficie de diverses initiatives, avec des expositions comme « J'aime pas les fleurs » (mars 2024) et « HANAMI » (avril-mai 2025), des lectures croisées avec l'option art (février 2025), et des partenariats avec des acteurs externes tels que la Société Tajima et Cent7 architecture. Des concours sur l'innovation, comme « Meet & fabrik l'expo Fabrique de l'Innovation » (juin 2024), ont également contribué à sa visibilité.

Les modalités pédagogiques incluent des cours magistraux, ateliers, séminaires, workshops, conférences, visites et voyages. Les compétences techniques et conceptuelles sont différenciées

selon les mentions, avec une acquisition d'outils numériques et manuels facilitée par l'accès aux pôles techniques. Les compétences linguistiques et l'ouverture à l'international sont intégrées avec des enseignants d'anglais intervenant sur l'ensemble des années.

Forces	Points de vigilance
- Bon adossement à la recherche - Pôles techniques de qualité dotés de compétences et d'équipements adaptés à la professionnalisation. - Positionnement pédagogique attentif à établir une articulation idoine entre connaissance théorique et apprentissage technique. - Forte composante théorique adaptée à une conduite d'auteur. - Intégration d'éléments de professionnalisations lors de workshops et d'interventions d'acteurs sociaux qui préparent aux conditions d'exercice du design. - Option design textile reconnue.	- Problème de lisibilité de l'option design liée au manque de continuité entre le 1er et le 2e cycle. - Année propédeutique davantage marquée du côté de l'art aux dépens du design pendant la période d'évaluation. - Identification difficile de l'option design d'espace. - Insertion professionnelle difficile à évaluer, à l'exception de l'option design textile. - Inadaptation des outils et absence d'instance spécialement affecté à l'évaluation des pratiques pédagogiques
Recommandations - Promouvoir une politique de formation favorisant la transversalité des enseignements. - Poursuivre l'ouverture vers le design de l'enseignement en première année et explorer la piste d'un choix d'orientation au second semestre. - Remise à plat de l'option design graphique pour se mesurer autant aux conditions propres à l'établissement, à celles de la concurrence extérieure et aux enjeux contemporains de la pratique. - Renforcer la place de l'écrit sur les trois années du premier cycle. - Déterminer des modalités d'évaluation des compétences professionnelles. - Améliorer l'encadrement des stages obligatoires et allonger leur durée. - Renforcer le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants sortants.	

Rapport d'évaluation du diplôme national d'art supérieur d'expression plastique (DNSEP), option art

Présentation de la formation

Le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP) option art, proposé par l'École nationale supérieure des Beaux-Arts de Lyon, s'étend sur cinq années et conduit à l'obtention d'un master. Selon le rapport d'autoévaluation, entre 2021 et 2024, la formation a accueilli en moyenne

56 étudiants inscrits par année, dont 8 internationaux. Chaque année, 20 étudiants en moyenne obtiennent leur diplôme.

La formation comprend 1508 heures étudiant, correspondant au programme effectivement mis en œuvre. L'équipe pédagogique est composée de 12 enseignants permanents et non permanents. Les étudiants bénéficient d'un accompagnement personnalisé assuré par un référent en pratique plastique et un référent en théorie. Par ailleurs, la formation s'appuie sur des partenariats fiables avec des institutions culturelles locales (La Salle de Bains, CAP Saint-Fons) et nationales d'envergure internationales (Musée d'Art contemporain, institut d'Art contemporain de Villeurbanne).

Le troisième cycle dont dispose l'établissement pour la recherche en art structure l'adossement à la recherche. Les Unités ACTH et Numérique s'imbriquent avec les enseignements du DNSEP, et le post-diplôme Art participe à la pédagogie du second cycle. Les séminaires et événements scientifiques sont ouverts aux étudiants de DNSEP.

Les dispositifs de professionnalisation incluent des rencontres et ateliers avec des artistes, commissaires et critiques, des projets collectifs et expositions (Publico, web radio Les ondes courtes), des ateliers pratiques sur le statut d'artiste-auteur et la gestion de projets, ainsi que des voyages et échanges.

Forces

- Attractivité de la formation.
- Articulation entre le 1^{er} et le 2^e cycle.
- Pôles techniques de qualité dotés de compétences et d'équipements adaptés à la professionnalisation.
- Positionnement pédagogique qui cherche un équilibre entre faire artistique et positionnement critique.
- Autonomie accordée aux étudiants dans l'élaboration de leur projet de fin d'études.

Points de vigilance

- Implication limitée des étudiants dans le tissu culturel territorial.
- Faiblesse des outils et absence d'instances spécifiquement affectées à l'évaluation des pratiques pédagogiques.
- Ambiguïté concernant la nature de l'enseignement théorique et sa nouvelle forme de séminaire.
- Une recherche restreinte à l'établissement, ce qui nuit à l'adossement de la formation à la recherche.

Recommandations

- Promouvoir une politique de formation favorisant la transversalité des enseignements.
- Instaurer une forte dynamique d'ouverture à l'international et remédier au manque de partenariats étrangers.
- Définir les orientations choisies en matière de politique d'adossement à la recherche et clarifier les relations entre le DNSEP art et les deux unités de recherche.
- Intégrer les principes de la responsabilité écologique à tous les niveaux de la formation.
- Déterminer des modalités d'évaluation des compétences professionnelles.

- Développer le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants sortants.
- Améliorer l'encadrement des stages obligatoires et allonger leur durée.
- Augmenter la place de l'écrit.
- Renforcer la place de l'anglais dans la formation.

Rapport d'évaluation du diplôme national d'art supérieur d'expression plastique (DNSEP), option design

Présentation de la formation

Le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP) proposé par l'École nationale supérieure des Beaux-Arts confère le grade de Diplôme National Supérieur d'Expression. Ce programme s'étend sur cinq années. Selon le rapport d'autoévaluation, entre 2021 et 2024, la formation a accueilli en moyenne 29 étudiants par an, répartis entre 15 inscrits en design d'espace et 14 en design graphique. Chaque année, environ 6 étudiants obtiennent leur diplôme en design d'espace et 7 en design graphique.

La formation comprend 1161 heures étudiant, correspondant au programme effectivement mis en œuvre. L'équipe pédagogique est composée de 9 enseignants permanents et non permanents, hors vacataires. Depuis la dernière évaluation, l'enseignement théorique a été renforcé. Par ailleurs, l'anglais occupe une place importante dans le cursus.

La formation en design d'espace a mené des projets de recherche-crédation, comme l'atelier « Uchroniques » à la Villa Gillet en 2022, axé sur les représentations de lieux complexes. En design graphique, l'Observatoire des éditions (2022–2024) a produit des éditions diffusées lors de la Biennale « Exemplaires » à Valence, complété par des workshops et expositions. Les formations s'appuient sur les besoins culturels et socio-économiques locaux, avec des projets en contexte pour le design d'espace et des visites de terrain pour le design graphique.

Forces

- Approche décloisonnée du DNSEP Design, qui permet d'intégrer les différentes options et instaurer une continuité entre les 1^{er} et 2^d cycles.
- Volonté de la formation de penser ses effectifs avec un regard lucide sur les besoins culturels et socio-économiques.
- Affirmation de l'importance de la théorie en lien avec la dimension humaniste et professionnalisante de la formation.
- Intégration des enjeux de la transition écologique.

Points de vigilance

- Baisse d'attractivité de la formation.
- Identification fragile des caractéristiques particulières du DNSEP Design de l'établissement.
- Faiblesse des outils et absence d'instances réellement affectées à l'évaluation des pratiques pédagogiques.
- Manque d'ouverture vers l'international.
- Une recherche restreinte à l'établissement, ce qui nuit à l'adossement de la formation à la recherche.

- Pôles techniques de qualité dotés de compétences et d'équipements adaptés à la professionnalisation. - Autonomie accordée aux étudiants dans l'élaboration de leur projet de fin d'études.	- Absence des chercheurs en design associés aux unités de recherche.
Recommandations - Poursuivre le questionnement engagé sur la spécificité d'une formation en design dans une école d'art et sur les évolutions des pratiques contemporaines. - Instaurer une forte dynamique d'ouverture à l'international et remédier au manque de partenariats étrangers. - Définir les orientations choisies en matière de politique d'adossement à la recherche et clarifier les relations entre le DNSEP art et les deux unités de recherche. - Formaliser la mise en place de temps transversaux. - Intensifier la professionnalisation et renforcer la dimension technique et pratique de la formation. - Déterminer des modalités d'évaluation des compétences professionnelles. - Développer le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants sortants. - Améliorer l'encadrement des stages obligatoires et allonger leur durée. - Mettre en œuvre un modèle global de production écologique en design, des gestes de réemploi au bilan des émissions engendrées. - Développer la place de l'écrit.	

Table des matières

Messages-clés de l'évaluation	3
Présentation de l'établissement	6
Caractérisation de l'établissement	6
Rapport d'autoévaluation et visite de l'établissement	7
Avis développé sur l'établissement	9
Un positionnement institutionnel fort en phase transitoire, entre inertie et régénération	9
Un modèle économique difficilement tenable malgré les efforts de rationalisation budgétaire déjà effectués	15
Des formations attractives, articulant pratique et théorie dès la première année et bénéficiant de personnels de pôles techniques professionnels très investis et compétents	16
Une politique de recherche pionnière, désormais isolée	20
Une vie étudiante disposant d'atouts manifestes, mais qui peine à s'épanouir	26
Une culture qualité à développer et à structurer sur la base d'indicateurs fiables	31
Rapports d'évaluation des DNA et DNSEP de l'ENSBA Lyon	34
Table des matières	40
Observations du directeur de l'ENSBA Lyon	41

Observations du directeur de l'ENSBA Lyon

École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon

Morgan Labar
Directeur
Ensba Lyon
8 bis, quai Saint-Vincent
69001 LYON

HCÉRES
Département d'évaluation
19, rue Poissonnière
75002 PARIS

Lyon, le 17 juillet 2026

Objet : Lettre de réponse au rapport d'évaluation de HCÉRES (établissement et formations) de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon

Madame la Présidente,

J'accuse bonne réception des évaluations réalisées par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur pour la période 2021 – 2024 concernant l'École nationale supérieure des Beaux-arts de Lyon et ses formations :

- Diplôme national d'art (DNA), option Art et option Design, conférant le grade de Licence ;
- Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP), option Art et option Design, conférant le grade de Master.

Je remercie vos équipes pour leur écoute et leur venue sur place pour découvrir le fonctionnement de l'établissement.

Comme énoncé lors de nos échanges avec le comité en octobre 2025, un certain nombre de préconisations ont été anticipées dès ma prise de fonction en qualité de directeur en octobre 2024, sans attendre leur formulation dans le rapport d'évaluation en juin 2026. Depuis un an et demi aujourd'hui, avec l'appui de la nouvelle directrice adjointe en charge des ressources, des réponses sont mises en œuvre et nous pouvons regretter qu'il n'en soit pas mention dans le rapport.

Depuis 2024, les axes de travail structurant sont les suivants :

- Assurer la soutenabilité financière des formations : objectif actuellement atteint, avec deux exercices budgétaires consécutifs excédentaires et un dialogue constructif avec la tutelle Ville de Lyon ;
- Restructurer les formations de second cycle en design : en cours, avec la redéfinition du second cycle ex-design d'espace en « Praxis – laboratoire de recherche en



8 bis quai Saint-Vincent 69001 Lyon – France
T +33 (0)4 72 00 11 71 – infos@ensba-lyon.fr
www.ensba-lyon.fr

design » et EDDIT, réouverture du second cycle en Design graphique pour la rentrée 2026-2027 ;

- Décloisonner les options : en cours, avec mobilités du corps enseignants entre les cycles et options, semaine de workshops transversaux, projets communs ;
- Développer les échanges et l'activité internationale : en cours, avec le recrutement d'une chargée de mission et l'engagement de l'établissement dans plusieurs projets d'envergure ;
- Renforcer les liens avec les établissements d'enseignement supérieur : en cours (dialogue soutenu avec les partenaires de la ComUE, dont l'Ensba Lyon est membre associé, projet de doctorat de recherche-crédation, etc.)

Dans le cadre de la procédure contradictoire, nous avons formulé de nombreuses observations à réception du rapport provisoire, celui-ci faisant état de jugements dépréciatifs parfois infondés et non-étayés. Peu d'entre elles ont été prises en compte, renforçant le sentiment d'une attaque en règle menée depuis les positionnements de l'université ignorant de l'écosystème des écoles d'art et de design comme du champ professionnel auquel nous formons les étudiants.

Aussi, le présent courrier reprend en annexe les éléments déjà signalés. Nous insistons sur la charge de travail supplémentaire que représentent la non prise en compte de nos remarques et regrettons le peu de considération dont notre établissement a fait l'objet. Le caractère formatée, abstraite et hors-contexte de plusieurs affirmations et « recommandations » du rapport ont rendu difficile et fastidieux l'exercice de réponse.

A cet égard, je me permets d'attirer votre attention sur le fait que l'évaluation semble avoir été menée sur la base du domaine d'exercice professionnel des membres du comité, et non sur la base de l'établissement évalué lui-même. On s'étonne, par exemple, que la critique de l'activité de recherche de l'Ensba Lyon prenne une place aussi importante dans l'évaluation, alors même que l'évaluation de la recherche dans l'établissement ne fait pas partie du champ de prérogative de l'évaluation - contrairement à l'adossement à la recherche, pour lequel de nombreux éléments probants sont passés sous silence.

Il aurait été intéressant que le rapport d'évaluation pointe la situation d'aporie dans laquelle écoles supérieures d'art et design publiques se trouvent aujourd'hui : les statuts des professeurs ne prévoient pas d'activité de recherche, alors même que ces derniers sont enjoins à faire de la recherche, sans moyens donc, avec un maigre appel à projet annuel du ministère de la Culture (RADAR). Les statuts de PEA sont calqués sur ceux des professeurs certifiés de l'enseignement secondaire, pas sur ceux du supérieur. Des statuts et des moyens adaptés, pour être en accord avec les missions d'enseignement supérieur et directives issues des accords de Bologne, sont des nécessités qui ne sont malheureusement pas rappelées par les experts. Afin de sortir de cette impasse, il aurait été plus juste que le rapport mentionne la nécessité d'un dialogue interministériel entre ministère de la Culture, MESRI et ministère en charge de la Fonction publique territoriale, afin de doter les Écoles supérieures d'art et design territoriales, comme les écoles nationales supérieures d'art et de design au demeurant, de statuts professionnels relevant de l'enseignement supérieur – à l'instar des statuts des écoles nationales supérieures d'architectures par exemple.

Les choix opérés dans le vocabulaire du rapport d'évaluation interrogent, tant certains s'apparentent à des jugements de valeur dépréciatifs, bien plus qu'à des argumentations étayées. Ces choix questionnent sur l'impartialité du rapport, adressé à un établissement qui est, de notoriété publique, l'une des écoles d'art françaises les plus reconnues, les plus sollicitées, formant le plus d'artistes exerçant par la suite dans le champ professionnel de l'art contemporain et du design.

Ainsi, nous ne comprenons pas ce que le comité désigne comme « force d'inertie » à plusieurs reprises. L'inertie n'est-elle pas le propre de toute institution d'envergure ? Quel intérêt de rappeler ce lieu commun ? Devons-nous entendre par « inertie » un manque de souplesse, un immobilisme qui rendrait aveugle ? L'absence de définition et d'analyse ne nous permet pas d'entrer au-delà du sens « péjoratif » - on peut le regretter.

D'autres recommandations interrogent, comme « développer une politique ambitieuse de dissémination des savoirs auprès de tous les publics, sans omettre les étudiants (sic), grâce à des actions innovantes à l'échelle nationale et internationale » (p.5).

Cette recommandation pourrait s'appliquer à n'importe quelle école. Nous nous interrogeons donc : de quelle école parle le rapport ? En bien des cas, il parle d'un établissement générique, d'une idée abstraite et techno-administrative de ce que devrait être une école d'art et de design. On se réjouit néanmoins que le rapport nous invite à ne pas « omettre les étudiants » et l'on signale que les conférences hebdomadaires sont ouvertes au grand public et annoncées dans la lettre d'information mensuelle.

Il semble qu'en bien des endroits, le rapport ait une fonction autotélique : justifier l'existence de l'instance d'évaluation et transformant mécaniquement les critères d'évaluation en recommandations. Ces formulations standard, éloignées de la réalité de l'activité pédagogique d'une école, désignent bien plus le HCERES que l'Ensba Lyon, trop souvent invisible dans un rapport qui s'auto-génère sur la base de ses propres critères.

Cela étant posé, un certain nombre de points identifiés dans le rapport et de recommandations formulées vont dans le sens des chantiers entrepris depuis l'automne 2024, en particulier en ce qui concerne la mise en place d'outils de gestion et de pilotage budgétaire. On s'étonnera cependant de l'expression répétée « modèle économique » (p.4), plus adéquate pour qualifier un établissement privé à but lucratif qu'un service public.

Au sujet de la soutenabilité financière de l'établissement, nous souhaitons revenir sur la recommandation du comité : « d'explorer toutes les pistes de diversification des ressources (mécénat, taxe d'apprentissage, appels à projets, privatisation...). L'Ensba aurait certainement intérêt à encourager ses partenaires institutionnels à réévaluer leurs subventions et à se pencher vers la recherche de nouveaux contributeurs institutionnels comme la métropole de Lyon pour obtenir un soutien financier pérenne. » (p.16).

Cette recommandation témoigne d'une méconnaissance de la situation des EPCC et de l'enseignement supérieur de la création artistique. Il ne s'agit pas de partenaires institutionnels mais de tutelles. Il ne s'agit pas de subventions (nous en recevons beaucoup, en réponse à de nombreux appels à projet, ce qui semble avoir échappé à la vigilance du comité), mais de contributions. Rajouter un membre à un EPCC (la métropole de Lyon en l'occurrence) ne consoliderait pas le modèle économique. C'est de plans pluriannuels d'investissements que les écoles supérieures d'art et design ont besoin. Ces plans

pluriannuels d'investissements entrent en tension avec le principe d'annualité des budgets des collectivités territoriales. Pour cette raison, il est nécessaire que des conférences budgétaires se tiennent sous l'égide de l'État, garant de l'égal accès à l'enseignement supérieur sur l'ensemble territoire.

A nos yeux, l'évaluation HCERES aurait gagné en crédibilité si ces problèmes structureaux avaient été mis en lumière dans le rapport. Les occulter relève au mieux d'une méconnaissance de la situation, au pire de complicité avec les détracteurs de l'enseignement supérieur public de la création artistique, qui favorisent aujourd'hui les établissements privés lucratifs.

Il est ici question de modèles de sociétés.

Quant à l'éternelle proposition consistant à inviter les directions d'institutions à se tourner vers le mécénat ou les privatisations, elle nous devient désormais insupportable. Toute direction d'institution publique sait qu'on ne finance pas le fonctionnement d'un établissement avec du mécénat. La défense d'un enseignement supérieur public devrait pouvoir se faire sans chercher vainement à transformer les directions en *fundraisers*.

On se réjouit que le rapport recommande que « la question prépondérante de la place et du rôle de l'art et du design dans le monde contemporain » (p.4) soit au cœur des futures réformes. C'est bien le projet pour lequel la direction actuelle s'est vue confiée mandat pour cinq ans, positionnement affirmé dans le projet de candidature, les éditos du livret des études, les lettres d'informations mensuelles, la note stratégique accompagnant le rapport d'auto-évaluation, etc. : considérer l'art et le design comme des manières de se situer dans un monde traversé de multiples crises. Il s'agit d'un positionnement fort défendu dans l'établissement depuis deux ans.

La recommandation d'améliorer l'accompagnement des diplômés est également largement traitée, ce dont l'implication des diplômés dans le milieu culturel local témoigne. La structuration d'une politique de collaborations internationales est en cours, notamment depuis l'arrivée en avril 2026 d'une chargée de mission développement de projets européens et internationaux, le dépôt d'un projet Europe créative en mai 2026 et l'accompagnement par le Relai culture Europe pour le dépôt d'un autre projet en 2026-2027.

Relativement à la recherche, on s'étonne de lire une analyse si sévère alors même que son évaluation ne fait pas partie du périmètre du rapport. Il convient d'insister sur la violence du vocabulaire, délibérément dépréciatif et dédaigneux. Les formulations sont regrettables, car elles font peser le lourd soupçon d'une analyse partielle et biaisée, portés depuis le positionnement de l'Université (la section 18 du CNU en particulier) sur les arts et le design, alors que personne n'ignore que les artistes et designers sont formés dans les écoles supérieures de la création artistique.

On signalera tout de même que l'établissement est déjà au travail sur des techniques de mise en commun de la recherche et sur le renouvellement de son pilotage, dont témoignent par exemple les activités récentes de l'unité de recherche Art Contemporain et Temps de l'Histoire.

On rappellera également que la recherche en arts n'est pas recherche sur les arts (contrairement à ce qui se pratique à l'université). Nous avons besoin d'épistémologies de la recherche-crédation portées par les artistes, comme nous avons besoin de faire le pari méthodologique que l'on peut penser avec les arts, que les arts produisent des savoirs. Les écoles d'art et de design sont le lieu où s'inventent ces pratiques. Les héritages disciplinaires font qu'il existe aujourd'hui trop peu d'espaces pour la reconnaissance de ces pratiques dans le champ académique français. Un dialogue devrait être engagé entre le MESRI et le ministère de la Culture, de sorte que la recherche en arts soit reconnue pour ce qu'elle est/qu'elle fait, et non jugée depuis des partages disciplinaires académiques désormais anciens, qui ne permettent pas une juste évaluation des formats de recherche des établissements d'enseignement supérieur de la création artistique.

La force de l'établissement réside dans la diversité de ses formations, qui viennent se nourrir les unes des autres. L'endroit de travail de l'établissement, depuis 2024, est de continuer à programmer la porosité entre l'art et le design, ce à quoi participent les nouveaux programmes de second cycle, PRAXIS et EDDIT. Ces pratiques déjouent une logique des cartes, des catégories et des silos, peu propices à l'invention.

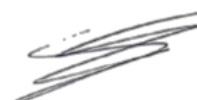
Relativement aux préconisations sur la lutte contre les VHSS (p.30), une formation d'accueil est désormais organisée chaque année. Mais cela ne suffit pas. Un travail sur les modalités d'échanges et d'adresse est en cours et participe à un climat de bienveillance. Il faut pour cela inventer d'autres formats, quotidiens. A titre d'exemple, l'école ponctue progressivement son planning d'autres modalités de travail, comme l'accueil de la sieste favorisé par le projet Landing Zones, soutenu par un financement Europe Créative.

En se concentrant sur des données chiffrées supposément objectives (les effectifs), le rapport ignore la force des travaux produits par les étudiantz (en art, en design graphique, en design d'espace, en design textile), force qu'une journée de présence sur site, à l'automne, ne peut saisir. Les rapports des jurys de diplômes, toujours composés de professionnels experts du champ, sont à cet égard éloquentes. A cet égard, une école d'art et de design ne peut que se réjouir que les travaux étudiants s'amuse des codes inventivité et joie.

Soucieuses d'accompagner l'école vers un dessein ambitieux et exigeant au service des étudiantz, les équipes se sont engagées de façon collégiale dans le processus d'auto-évaluation et dans la poursuite de groupes de travail qui nourrissent le projet d'établissement actuellement en cours de rédaction. Le processus d'évaluation par le HCERES contribue à cette dynamique et nous en sommes reconnaissant.

Vous remerciant à nouveau pour le travail d'évaluation de l'École nationale supérieure des Beaux-arts de Lyon, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

Morgan Labar
Directeur



ANNEXES

Nos demandes de modifications n'ayant pas été prises en compte par le comité, la publication *in extenso*, en annexe au courrier, des demandes de rectifications non-prises en compte semble nécessaire, afin d'établir un propos contradictoire aux assertions du rapport :

- Concernant la remarque, **p. 4**, « Elle enjoint tout spécialement d'édifier un parcours cohérent et novateur en design sur l'ensemble des deux cycles et de rétablir la fonction d'une recherche partagée, intelligente et prospective ». En l'état, cette formulation semble insuffisamment étayée et peut laisser entendre que la recherche menée au sein de l'établissement ne serait ni partagée, ni véritablement prospective, ce qui appelle à tout le moins une formulation plus nuancée.
- Au sujet de l'affirmation, **p. 4**, selon laquelle la recherche serait « éloignée des formations », il conviendrait de la réexaminer au regard de l'existence d'un séminaire organisé par chacune des Unités de Recherche (UR), obligatoire en second cycle, ainsi que des différentes activités de recherche des UR systématiquement ouvertes aux étudiant-es de master.
- Pour ce qui concerne les taux de réussite en 3^e et 5^e année, mentionnés **p. 7**, les chiffres indiqués sont à revoir, car ils donnent une impression faussée. Il semblerait plus pertinent de faire apparaître les taux de réussite aux diplômes, qui sont de 100 %, en précisant que les taux de 89 % et 68 % s'expliquent notamment par les réorientations, les années de césure et les redoublements. Héritée de Bologne, l'injonction à la continuité des études en cinq ans entre en tension avec la réalité de l'évolution et de la maturation d'une pratique d'artiste en formation. L'épreuve de la réalité est sans appel : deux ans de master, pour être diplômé à 22 ou 23 ans, constituent un temps très court, peut-être insuffisant.
- Sur la mention, **p. 9**, du taux de réussite de 100 % des élèves de la classe préparatoire aux concours des écoles supérieures d'art, il ne nous semble pas opportun d'en faire l'un des premiers arguments étayant la reconnaissance de l'Ensba Lyon. Ce taux témoigne certes d'un remarquable travail d'accompagnement, de formation et d'orientation dans le choix des concours conduit par l'équipe pédagogique de la Préparatoire, mais celle-ci n'est pas une classe préparatoire intégrée. Ses résultats ne sauraient être directement assimilés à la réputation de l'établissement en matière d'enseignement supérieur. Ce paragraphe gagnerait à être déplacé en un autre endroit du rapport, qui évalue l'enseignement supérieur diplômant.
- S'agissant de l'expression « culture de l'isolement », **p.10**, celle-ci apparaît particulièrement forte et mériterait d'être davantage modalisée. L'affirmation selon laquelle l'Ensba Lyon « cultive encore moins de relations avec des interlocuteurs nationaux et internationaux », paraît insuffisamment étayée et ne tient pas compte des nombreuses relations institutionnelles, pédagogiques, scientifiques et artistiques développées par l'établissement à différentes échelles, dont témoignent aussi bien la liste des partenariats sur le site Internet que les rapports d'activités fournis au comité.

- **P.11**, le constat d'un « manque de visibilité de l'identité artistique de l'école, de ses spécificités pédagogiques, professionnelles et scientifiques, des productions des étudiants et des activités des alumni, et une communication internationale par trop restreinte », est partiellement partagé. Si l'on peut souscrire au constat d'une communication internationale encore trop limitée, il semble en revanche inexact d'affirmer que les productions étudiantes et les activités des alumni manqueraient de visibilité : la lettre d'information mensuelle comporte en effet une rubrique régulièrement nourrie consacrée à l'« actualité des alumni ». Le site Internet constitue également une archive visuelle importante des diplômes (et donc des travaux d'étudiant-es), soutenus depuis quinze ans. Quant à l'identité artistique, on ne saurait demander à un établissement de l'envergure de l'Ensba Lyon une spécialisation marquée. En revanche, nous reconnaissons volontiers que des « spécificités pédagogiques, professionnelles et scientifiques » pourraient être clarifiées.
- S'agissant du constat, **p. 12**, relatif à une « logique globale de cohésion et de continuité » celui-ci mériterait d'être nuancé, en particulier concernant l'année 1 propédeutique. Sur la période évaluée, les enseignements de cette première année étaient très majoritairement centrés sur la formation en art, le design n'y étant présent qu'à titre d'initiation, avec un volume horaire réduit. Les enseignant-es en design ne participaient par ailleurs ni aux bilans d'évaluation des étudiant-es, ni aux décisions d'orientation. Depuis la rentrée 2025, une nouvelle organisation est expérimentée afin d'accorder une place plus importante au design et de permettre à cette année de jouer pleinement son rôle propédeutique pour l'ensemble des étudiant-es.
- À propos de l'affirmation figurant **p. 17** selon laquelle « la réouverture du second cycle Design graphique n'est pas envisagée en l'état », celle-ci est inexacte. La réouverture du second cycle en design graphique est bien prévue pour la rentrée 2026 comme indiqué précédemment.
- En ce qui concerne les unités de recherche évoquées en **p. 20**, il importe de rappeler qu'elles ont été créées avec le soutien du ministère de la Culture et qu'elles bénéficient d'un financement pérenne de ce dernier, au titre des crédits « structuration recherche », selon trois lignes budgétaires distinctes.
- Sur l'emploi du terme « fléchissement » **p. 20**, une formulation plus nuancée est souhaitable. Celui-ci ne rend pas compte du programme scientifique effectivement porté par l'unité de recherche ACTH. Une telle omission apparaît substantielle dans la mesure où elle conduit à minorer, voire occulter, une part importante de son activité réelle.
- S'agissant de l'expression « stagnation, sinon récession », employée **p. 21**, celle-ci est erronée. Elle ne prend pas en compte les nombreuses activités qui témoignent de la vitalité de l'UR ACTH et de la constance de l'UR Numérique. Ce qui pourrait en revanche être pointé, c'est une inscription encore insuffisante de ces manifestations et pratiques dans le champ de la recherche en art à l'international.
- **P. 22** « De même que la recherche ne doit pas être isolée, elle ne peut être tenue à distance de l'ensemble de la communauté des chercheurs, des enseignants et des

étudiants de l'école ». Cette description est abusive. La recherche ne tient personne à distance. De nombreux efforts sont faits au contraire pour intégrer étudiant-es et collègues. Le problème vient de l'implication que demande une recherche en plus des charges d'enseignements « normales ». En sus des séminaires précédemment mentionnés, les activités de recherche se traduisent dans des expositions et manifestations scientifiques type colloques à l'Ensba. Dans ses activités originales, comme les banquets organisés par l'UR ACTH, plusieurs collègues participent.

- **P. 23**, la formule « une difficulté à accueillir de nouveaux sujets d'étude comme l'atteste l'absence de réponses à des appels à projets scientifiques sur les enjeux des temps contemporains (sociaux, environnementaux, technologiques) » est contredite par les travaux sur l'IA, le genre et la technologie, les bots mémoriels, etc. Les DSRA soutenus sur la période évaluée et en cours témoignent d'un ancrage dans des sujets contemporains.
- **P. 23**, l'invitation à explorer « des méthodologies originales et des formats de restitution innovants » est contredite par l'ensemble des soutenances de DSRA, l'organisation de formats alternatifs comme les banquets, etc.
- **P. 23**, la mention d'un « modèle pyramidal » est abusive, car il est plutôt question de prise en charge et d'accompagnement de la recherche, au regard des équipes enseignantes réduites. Le principe des mandats est en revanche souhaitable.
- **P. 24**, la collaboration avec le Kosovo, partenariat international très important pour l'UR ACTH, est confondue avec d'autres enjeux et complètement minorée. Pour mémoire, les documents transmis par l'UR ACTH au comité indiquent de nombreuses activités.
- **P. 27**, le comité « encourage à valoriser les initiatives menées en commun ». Il convient de prendre compte les initiatives existantes menées en commun, comme les présentations publiques des mémoires de DNSEP par les étudiant-es à l'attention des autres étudiant-es ; le cycle de conférences amateurs PhD (Pas Hyper Diplômé-e), initiative étudiante de 2024 de conférences assurées par les étudiant-es, soutenues par l'établissement ; le cycle de club ciné à l'initiative des étudiant-es et encadré par un enseignant, le club Tango, etc. ; les expositions collectives notamment pendant les Journées Portes Ouvertes (aussi bien les 4^e année au Réfectoire que l'ensemble des options et années dans la galerie d'essai, les couloirs et les ateliers).
- S'agissant de la recommandation formulée **p. 29**, visant à faire des espaces d'expositions de l'Ensba Lyon de véritables lieux de formation/laboratoires, il serait utile de noter l'exposition autoorganisée annuellement par les étudiant-es de 4^e année Art à l'occasion des Journées Portes Ouvertes. Il ne s'agit plus seulement de montrer son travail dans le cadre d'un bilan, mais de concevoir une véritable exposition.
- **P. 29**, au sujet des stages, il convient de rappeler qu'il n'y a pas d'obligation légale, l'arrêté des études ne prévoyant pas une obligation de stage en DNSEP (contrairement au DNA). Il est cependant à noter que l'Ensba Lyon fait le choix de développer les stages en Second cycle : dans la création du master EDDIT (réouverture d'un second cycle en design graphique) ainsi que dans le remplacement

du master Design d'espace par « Praxis, laboratoire de recherche en design » (amorcé à la rentrée 2025-2026), une mobilité étude ou stage à l'international est obligatoire au second semestre. Nous invitons le comité à adresser cette recommandation à notre ministère de tutelle.

- Au sujet de l'absence de tableaux de bord consolidés évoquée en **p. 32**, il serait souhaitable que soient mentionnés les outils mis en place depuis 2025 qui permettent de rendre compte des démarches engagées par l'établissement en matière de suivi et de pilotage.
- **P. 33**, une faiblesse est identifiée par « l'absence d'instances proprement consacrées à l'évaluation des pratiques pédagogiques ». Or, les synthèses des EEE (évaluation des enseignements par les étudiant-es) sont discutées en CEVE.
- Relativement à l'insertion professionnelle à l'issu du DNA, il faut rappeler que 90 % des étudiant-es passent en second cycle, soit à l'Ensba Lyon, soit dans d'autres écoles d'art. Le comité recommande-t-il un suivi personnalisé pour les 3 à 4 étudiant-es qui décident de ne pas poursuivre d'études chaque année ? Si tel est le cas, il faudrait le signifier plus clairement.
- Pour ce qui concerne la recommandation, formulée **p. 34 et 35**, de « renforcer la place de l'écrit sur les trois années du premier cycle », celle-ci paraît difficilement compréhensible. Le mini-mémoire en 1^{re} année constitue un exercice particulièrement exigeant, unique dans les écoles supérieures d'art et de design ; les écrits de DNA en 3^e année font l'objet d'un accompagnement soutenu et resserré, et donnent lieu à des productions soignées. Par ailleurs, à l'heure des IA génératives, il est impératif de réinventer le rapport à l'écrit.
- De même, ne peut manquer de susciter un certain étonnement l'invitation formulée **p.37 et 38** à « augmenter la place de l'écrit » en DNSEP Art. Le mémoire occupe déjà une place centrale dans la formation, et la qualité des travaux produits à l'Ensba Lyon est régulièrement saluée par les membres des jurys de mémoire, titulaires d'un doctorat.
- **P.37**, le comité note une « implication limitée des étudiants dans le tissu culturel territorial ». Plusieurs éléments mentionnés dans le rapport d'autoévaluation et dans les entretiens contredisent cette affirmation : de nombreux stages dans les institutions culturelles lyonnaises (IAC, MAC Lyon, BF15, MLIS...), la création de structures associatives et d'ateliers d'artistes à l'initiative d'ancien-nes étudiant-es comme Monopole ou Gamut, qui prennent désormais des étudiant-es en stage et mènent des projets en collaboration avec l'école.
- **P. 37**, sur la recommandation de « renforcer la place de l'anglais dans la formation » en DNSEP Art, il nous semble au contraire que l'Ensba Lyon y accorde une place importante : mise en place de workshops avec intervenant-es anglophones ; équipe pédagogique internationale, employant l'anglais dans leurs cours.

Les équipes du Hcéres ont accompagné cette évaluation :

- Madame Anne Vial-Logeay, conseillère scientifique,
- Madame Jaione Gonzalez Yubero, chargée de projet,
- Madame Zoé Adam, chargée de projet.

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par la présidente du Hcéres.

Ce rapport d'évaluation correspond aux exigences de qualité et de rigueur du Hcéres.

Pour le Hcéres

Coralie Chevallier, Présidente

